

JOURNAL

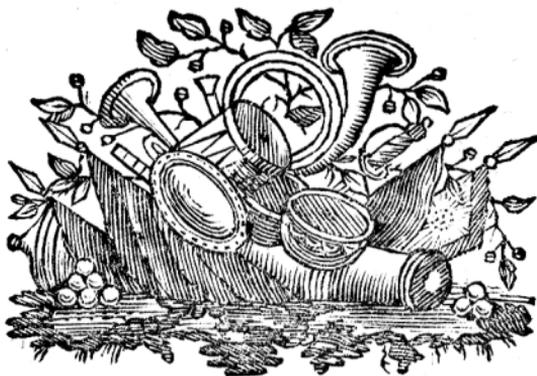
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. AVRIL

1779.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de S. Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation du Commissaire-Examineur.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. AVRIL

1779.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Avis aux Messins , sur leur santé ou Mémoire sur l'état habituel de l'athmosphère à Metz , & ses effets sur les habitans de cette ville ; par Mr. Michel du Tennesar, conseiller & médecin ordinaire du Roi , professeur-roiâl de la faculté de médecine en l'université de Nancy &c. A Nancy, chez C. S. Lamort ; & se trouve à Metz chez Gerlache & Marchal. 1778.

Quoique la santé soit un bien d'un intérêt & d'un prix général , les moïens de l'entretenir & de la rétablir sont sujets à

H h 2

des variétés & des modifications infinies. Il n'y a peut-être pas dans le monde deux individus, sur lesquels le même remède agisse d'une manière parfaitement semblable, lors même que les besoins paroissent être les mêmes. Mais si entre deux individus du même climat, respirant le même air, faisant usage des mêmes alimens, occupés à un même genre de vie, la constitution physique & les rapports du corps avec les opérations médicinales sont si différens, que sera-ce lorsque cette différence individuelle sera renforcée par les propriétés si diverses des climats, du sol, de l'air, de l'eau, de tout ce qui influe par lui-même ou par des effets médiats sur la délicate machine du corps humain ? Cette considération suffit pour faire connoître l'utilité & l'importance des *Avis* adressés à des nations ou à des villes particulières, pour les diriger dans le choix des moïens de conserver le don précieux de la santé (a).

Mr. du Tennetar, connu par d'autres ouvrages estimés sur la médecine (b), a rendu

(a) Un médecin prudent doit imiter ce cultivateur dont parle Virgile dans ses Géorgiques, qui avant de labourer la terre & de lui confier son grain, veut en connoître la nature & les propriétés, & être en état de préfager le succès ou l'inutilité de son travail.

*At prius ignotum ferro quàm scindimus æquor,
Ventos & varium cæli prædiscere morem
Cura sit, & patrios cultusque habitusque locorum.*

(b) Dictionnaire de pronostics, imprimé à Paris en 1769. Lettre sur les dysenteries épidémiques, communes en Lorraine & dans le pays messin &c.

aux habitans de Metz un service effenciel, en leur faisant connoître les causes morbifiques qui les environnent, & les moiens d'affoiblir cette influence finistre. Après différentes observations particulieres, Mr. du T. donne de la situation de Metz cette idée générale : “ La ville de Metz est nécessairement enveloppée d'une athmosphere habituellement froide & humide, & presque toujours fétide. Les vents du midi qui pourroient corriger ce froid, sont arrêtés & refroidis par les montagnes des Vosges, dont le fommet est couvert de neiges jusqu'au milieu de l'été, & quelquefois plus tard. Ils n'arrivent à Metz que chargés d'une partie de ces neiges qu'ils ont fondues & dissoutes. En traversant la Lorraine ils ont passé sur des forêts, des rivieres, des étangs, & sur un sol généralement humide. Ils se sont donc chargés, autant qu'ils l'ont pu, des vapeurs aqueuses dont l'athmosphere de la Lorraine est remplie, & c'est dans cet état qu'ils viennent se mêler à celle que respirent les Messins. Lorsque les vents du midi parviennent par leur constance à corriger le froid de l'athmosphere de Metz, ils n'en font pas pour cela plus avantageux, puisqu'ils unissent alors la chaleur à l'humidité, dont les effets réunis sont si funestes „

Je ne suivrai pas Mr. du T. dans le détail des causes nuisibles qu'il fait observer, & des remedes qu'il indique, mais je ne puis m'empêcher de rapporter ce qu'il dit du quartier des Juifs; ce passage m'a paru d'autant plus remarquable, qu'il regarde toutes les villes où

ces restes du peuple d'Israël sont tolérés dans un espace circonscrit qu'il ne leur est pas permis de franchir. " Le quartier des Juifs est une autre cause toujours subsistante de l'infection de l'atmosphère. La mauvaise odeur constante de l'air qu'on y respire, est une nouvelle preuve du danger de l'entassement des hommes & des animaux. Des rues fort étroites, des maisons très-élevées, dans un espace trop resserré pour la quantité des habitans; des familles nombreuses accumulées dans de petits appartemens; les écuries, la tuerie, la boucherie, tout est rassemblé entre des bornes très-rapprochées, d'une manière à détruire les propriétés utiles de l'air, & à le rendre méphitique „

Après avoir conseillé au gouvernement ou de fixer le nombre des Juifs, ou de leur donner un terrain plus étendu, Mr. du T. ajoute: " Je n'examine pas lequel de ces deux moïens seroit préférable en politique, & si le commerce envahi, la garnison endettée, les habitans de la campagne ruinés par cette horde étrangère, doivent en faire désirer la diminution ou l'anéantissement. Je ne porte sur cet objet que l'attention du physicien, qui observe les dangereux effets de cet entassement, & qui en indique le remède „

L'auteur discute avec soin une question agitée depuis long-tems entre les médecins sur les effets du café. " On l'a loué avec enthousiasme, on l'a blâmé outre mesure. Il est vraisemblable qu'on ne s'y est pas déterminé sans motif. On cite de part & d'autre des faits

Autres réflexions sur ce sujet,
Juin 1774.
p. 394.

sur lesquels on appuie ses raisonnemens. Si les faits sont vrais & pourtant contraires, il n'est pas étonnant qu'on en ait tiré des conséquences différentes. Quelle est donc la cause de cette opposition? C'est que l'on a tiré des conséquences générales & absolues de quelques faits particuliers & relatifs; c'est qu'on a examiné l'usage du café, en supposant, ce qui est impossible, un état de santé parfaite dans tous ceux qui en prennent; c'est qu'on a regardé la santé comme une & généralement la même dans toute l'espèce, tandis que chaque homme a sa santé personnelle dépendante de sa manière d'être particulière & proprement individuelle, indépendamment de la santé générale des habitans d'un même pays, vivans sous le même climat; c'est qu'on n'a pas voulu faire attention qu'entre les buveurs de café, les uns ont la fibre lâche, les liquides épais & glaireux, le tempérament phlegmatique & lent; & que dans les autres, les fibres exécutent leur mouvement oscillatoire avec promptitude & vivacité, la circulation se fait avec une facilité & une liberté qui ont plutôt besoin de frein que d'aiguillon. Est-il nécessaire, après cela, de faire voir qu'il ne falloit avancer sur l'usage du café aucune assertion générale; qu'il en est des qualités utiles & nuisibles de cette substance, comme de celles de toutes les substances connues; qu'elles sont purement relatives, qu'elles ne sauroient être généralement nuisibles ni généralement utiles, puisqu'elles ne s'exercent pas sur des sujets parfaitement semblables. L'étincelle, quoique

toujours la même, ne produit pas toujours les mêmes effets : elle enflamme la poudre, elle s'éteint dans l'eau „

Ce passage & plusieurs autres prouvent que cet *Avis* n'est pas exclusivement intéressant pour les Messins, & qu'il renferme des observations générales, qui méritent l'attention de tous ceux qui aiment à se porter bien. D'ailleurs la situation de Metz aiant plus ou moins d'analogie avec plusieurs autres villes, les remarques même particulières peuvent être d'une utilité très-étendue. Mais après tout,

*Frustrâ per autumnum nocentem
Corporibus metuemus austrum. Hor.*



*De la Religion par un homme du monde ; où
l'on examine les différens systèmes des Sa-
ges de notre siècle. A Paris, chez Moutard ;
à Liege, chez Demazeau. 2 vol. in 8°.*

L'*Homme du monde* qui a fait ce traité instructif, s'est élevé au-dessus de l'opinion regnante & du préjugé à la mode. "Autant la soumission aux vérités de la foi, dit-il, étoit de mode sur la fin du siècle dernier, autant l'incrédulité l'est devenu dans le nôtre; autant les livres, qui développent les preuves de la révélation, étoient communs, autant ceux qui la combattent se sont multipliés; en sorte qu'il faut aujourd'hui lutter avec plus de force contre les préjugés, pour s'avouer

croïant, que pour nier l'existence de Dieu, ou du moins sa providence universelle „ Cet ouvrage est d'autant plus propre à fixer l'attention du public, que long-tems séduit & emporté par le torrent des erreurs du jour, l'auteur rend à la vérité un témoignage, qui ne peut être que l'effet de sa victorieuse impression; témoignage propre à produire dans l'esprit du lecteur chrétien une satisfaction semblable à celle que donnoit aux premiers Fideles la vûe d'un ancien persécuteur de la foi, devenu un fervent prosélyte & un éloquent apôtre : révolution digne de la puissance du grand maître des esprits & du souverain dispensateur des lumieres (a) !

C'est sur-tout contre le *Système de la nature* que l'auteur dirige ses traits. Ce livre, peremptoirement réfuté par MM. Bergier, Hollund & Castilhon, présente un si riche fonds d'absurdités, qu'on peut le regarder comme inépuisable. Notre auteur lui oppose tantôt ses propres réflexions, tantôt celles des philosophes les plus connues & les plus propres à faire impression sur l'esprit du petit peuple de la secte. Sous ce point de vûe on doit lui savoir gré de citer souvent Mr. de V. C'est ainsi qu'en parlant de la possibilité de créer un monde par un mouvement fortuit, il allegue le passage suivant tiré des ouvrages de cet homme célèbre. “ Pardon,

(a) *Quoniam qui persequebatur nos aliquandò, nunc evangelizat fidem quam aliquandò expugnabat. Et in me clarificabant Deum. Gal. I.*

„ cher ami , cette supposition me paroît pro-
 „ digieusement ridicule , pour deux raisons :
 „ la première , que dans cet univers il y a
 „ des êtres intelligens , & que vous ne sçau-
 „ riez prouver qu'il soit possible , que le seul
 „ mouvement produise l'entendement ; la se-
 „ conde , c'est que de votre propre aveu , il
 „ y a l'infini contre un à parier , qu'une cause
 „ intelligente formatrice anime l'univers. Quand
 „ on est tout seul vis-à-vis de l'infini , on est
 „ bien pauvre „

L'auteur du *Système de la nature* , s'apercevant lui-même de l'absurdité qu'il y avoit de raisonner de cette sorte , a cru renforcer le système épicurien par une supposition tout aussi révoltante que le système même. “ Se-
 „ roit-on , dit-il , bien étonné , s'il y avoit
 „ dans un cornet cent mille dés , d'en voir
 „ fortir cent mille six ? Oui , sans doute , dira-
 „ t-on. Mais si ces dés étoient tous pipés , on
 „ cesseroit d'en être surpris. Eh bien ! les
 „ molécules de matière peuvent être compa-
 „ rées à des dés pipés , c'est-à-dire , qu'elles
 „ produisent toujours certains effets détermi-
 „ nés „ A ce paralogisme l'*Homme du monde*
 oppose la réflexion suivante. “ Nous sommes
 donc tous , à votre compte , Monsieur , des
 dés pipés , pour toutes nos actions , pour
 toutes nos volontés , pour toutes nos démar-
 ches , sans que vous nous instruisiez qui
 nous a pipés de cette manière , si ce n'est une
 nature aveugle , agissante sans aucun but , une
 nécessité , un fatalisme irrésistible. Ne vous
 appercevez-vous pas que cette comparaison de

routes les parties de la matiere à des dés pipés, fans nous apprendre qui les a pipés, nous rejette dans les qualités occultes des péripatéticiens „?

L'article de la liberté est un de ceux que l'auteur traite avec le plus de soin & d'étendue; les efforts qu'il fait contre la doctrine du fatalisme, l'attachent nécessairement à discuter cette matiere. Il s'arrête particulièrement à l'objection tirée de l'impression presque irrésistible d'une passion favorite, nourrie & fortifiée par l'exercice d'un long empire. " Que conclure de ce raisonnement? que l'union intime de l'ame & du corps, union qui consiste dans la réciprocité des mouvemens & des impressions, rend notre liberté presque nulle, lorsque le mouvement des organes est trop violent? C'est une vérité d'expérience, qui ne peut être contestée de personne. Mais cet état est celui d'une maladie occasionnée le plus communément par notre négligence à résister aux premiers accès de la passion, par l'habitude de céder à nos inclinations criminelles. C'est par cette raison que les plus grands crimes coûtent souvent moins à commettre que les premières fautes. Les esprits animaux ont pris leur cours, quelques-uns de nos organes se sont fortifiés aux dépens des autres, l'équilibre est dérangé : en concluons-nous que nous ne sommes pas libres? Oui, sans doute, lorsque la passion a fait ce progrès; car nous sommes malades. Cependant dans nos plus grands excès, un témoin intérieur nous instruit que nous pourrions résister, &

nous reproche ces premières fautes, qui ont laissé prendre à la passion un tel ascendant sur nous. On rendra cette réponse plus satisfaisante encore, en ajoutant aux lumières de la philosophie celles de la foi, & en disant que les passions les plus violentes cedent à l'usage de la liberté aidée & soutenue, & si l'on veut, rétablie par les secours de la grâce divine, qui ne manquent jamais à ceux qui savent les rechercher & en faire usage.

Ceux qui ne sont pas bien au fait de la chaîne des erreurs, croiront que l'auteur abandonné quelquefois son but, & qu'en écrivant contre l'athéisme, il a tort de défendre l'autorité légitime des Souverains. Mais il ne faut pas oublier que l'impiété & l'anarchie vont toujours de conserve, & que ces deux harpies n'étant nulle part seules, on ne peut attaquer l'une & épargner l'autre. Le prétendu *Tribunal des nations*, qui, suivant la doctrine de la *Bibliothèque de l'homme d'état*, juge les Monarques & les dépouille de leur autorité (a), fait ici l'objet d'un examen particulier. " *La société peut révoquer ses pouvoirs, dites-vous, si son intérêt l'exige.* Laissons à l'écart l'examen du droit, pour nous renfermer dans le fait. A quoi servira ce prétendu droit, s'il n'est aucun cas dans lequel il soit utile à la société d'en user, s'il n'est aucun juge possible de l'intérêt de la société? Quel seroit ce juge? la société elle-même? — Mais une société nombreuse

(a) 15. Décembre 1778, p. 561.

n'est pas un seul être, c'est une multitude d'êtres disposés au changement, par l'inquiétude que les abus, plus ou moins grands, mais inséparables de tout établissement humain, ne manquent jamais de lui inspirer ; incapable de distinguer son intérêt réel. — *La société agit par ses représentans.* — Ici la difficulté reparoit dans toute sa force ; si ces représentans sont en grand nombre, ils retombent dans l'inconvénient que je viens de décrire. En grand ou en petit nombre, n'auront-ils pas des intérêts particuliers, des passions à satisfaire ? & qui vous assurera qu'ils feront assez généreux pour les sacrifier au bien public ? Remarquez encore, que plus le nombre des intérêts particuliers sera grand, plus ils préféreront sur la multitude incapable d'autre effort, que de seconder aveuglément l'impulsion de ses chefs „

Je ne crois pas qu'on trouve dans la grosse compilation de Robinet, dont je viens de parler, une réponse à une réflexion aussi simple que sensée. Notre auteur s'objecte l'autorité de Montesquieu, suivant lequel *le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier une partie de son autorité* ; il remarque que les exemples allégués en faveur de cette assertion ne regardent que les détails de l'administration politique. “ Observez cependant combien le peuple est facile à séduire, même en ce point. *Il sçait*, dites-vous, *qu'un tel homme a été souvent à la guerre, qu'il a eu tels & tels succès.* D'accord : mais connoit-il parfaitement

la capacité de cet homme ? Il a aperçu quelques actions d'éclat qui ont réussi : mais a-t-il mesuré le génie de celui qu'il choisit ? Sçait-il s'il fera assez vaste pour prévoir & déconcerter les projets d'un ennemi habile, pour combiner les mouvemens d'une armée nombreuse, pour la disposer de maniere que toutes ses parties se prêtant des secours mutuels, réunissent la rapidité & la force à la précision dans les mouvemens ? — *Il sçait qu'un juge est assidu, que beaucoup de gens se retirent de son tribunal contents de lui.* — Je l'admets avec vous : mais avec quelle facilité l'hypocrite ne parvient-il pas à tromper le peuple par un masque imposteur ? quel ascendant la brigue & les richesses n'ont-elles pas sur lui ? combien la calomnie, souvent méprisée par l'homme juste, est-elle puissante sur la multitude ? „.

Cependant la difficulté de choisir un magistrat, ou un général est d'un ordre bien inférieur à celle de bien connoître les hommes propres à exercer l'autorité suprême, à imprimer un mouvement régulier & soutenu à la grande machine de l'état. “ Que sera - ce, si le peuple n'a pas seulement à choisir ses magistrats, chargés de veiller en son nom à l'exécution de la loi, mais ses représentans dans la législation même. Vous prétendez que ce tourbillon emporté par un mouvement rapide dont il ignore les principes, aura assez de prudence & de sagacité pour distinguer la vertu d'une apparence trompeuse, & le mérite réel, des talens brillans, mais superficiels, & pour porter une

main assurée sur le petit nombre d'hommes capables d'un tel ministère ! „ A ces réflexions je crois pouvoir ajouter une preuve de fait, c'est que toutes les nominations, toutes les élections qui se font par cet enthousiasme populaire qui entraîne, qui enivre les esprits, ne soutiennent jamais l'idée qu'elles ont donnée, ni les espérances qu'elles ont fait naître. Les anciens regardoient comme l'augure d'une mauvaise administration l'ardeur du peuple dans les élections, & les éclats où il se portoit en faveur d'un candidat chéri ; au contraire on regardoit comme un vraiment grand homme celui qui parvenoit à l'autorité par la voie paisible du mérite (a).

“ Concluons que si le maintien de la tranquillité publique exige de conserver le gouvernement républicain dans le país où il est établi, il est absurde & criminel d'inspirer une inquiétude dangereuse à ces nations plus heureuses, chez lesquelles une possession ancienne, justement regardée comme le décret de cette puissance infinie qui domine l'univers, confie de race en race à une seule maison le droit de commander à toutes, arrête par l'ordre invariable de la succession à la couronne, les brigues & les combats inséparables d'un intérêt si puissant, place enfin le Monarque à un tel degré d'élévation sur nos têtes, que, comblé des honneurs & des richesses qu'un peuple libre offre à l'envi à ses vœux, il ne

(a) *Nec sumit aut ponit secures,
Arbitrio popularis aura. H.*

lui reste d'autre intérêt réel, que celui de procurer par la sagesse de son gouvernement, le bonheur d'une nation à laquelle il est uni par les liens indissolubles de sa gloire & d'un amour paternel; comme elle lui est attachée par un amour filial, par un respect & une fidélité inaltérables, gages les plus certains de son bonheur „.

L'auteur promet une suite à cet ouvrage, dans laquelle il parlera de la révélation, examinera les faits qui établissent la divinité de l'Evangile &c. La manière claire & simple dont il traite les matières, ne peut manquer de faire accueillir ce qu'il écrira sur ces grands objets. On souhaite seulement qu'il soit un peu plus attentif à choisir des expressions justes, & plus en garde contre certaines idées dominantes, qui viennent, contre l'intention même de l'auteur, se mêler aux observations les plus sages. P. ex. t. I. p. 183 il est dit : *les sophismes de l'école sont la source de tous les égaremens de l'esprit humain*; assertion d'une généralité révoltante, & d'une fausseté manifeste. Est-ce dans les sophismes de l'école que Vanini, Spinoza, Helvetius, la Mettrie, Diderot, Raynal &c. ont puisé leurs impiétés? N'est-ce pas plutôt dans les *sophismes* de leur cœur corrompu & de leur tortueux esprit? En parlant de la liberté l'auteur nomme quelques fois *spontanéité*, la liberté d'indifférence; il ignore que la *spontanéité* est admise par les plus grands adversaires de la liberté.

— La juste célébrité de Mr. de Buffon a pénétré l'auteur d'un tel respect pour les ouvrages

vrages de cet illustre physicien, qu'il ose assurer (t. I. p. 13.) que *bien loin de fournir des argumens aux défenseurs des opinions anti-religieuses, ils servent à combattre ces opinions, sur-tout après les explications que Mr. de Buffon en a données.* On pourroit douter d'après cette assertion, que l'auteur ait lu l'élégante *Histoire naturelle*; sur-tout ce qui regarde l'antiquité du monde, la matière animée, la formation du soleil, des étoiles, de la terre &c. &c. (a); mais à coup sûr *l'homme du monde* n'a pas lu les *explications* dont il parle, & auxquelles il attribue une si grande efficacité; car, comme je l'ai observé ailleurs, toutes ces explications se réduisent à dire que *son intention n'est pas de contredire les Livres saints qu'il respecte.* Or que peut cette déclaration contre la nature & l'essence physique des systèmes que l'illustre auteur enseigne? Ce n'est pas d'après son *intention*, mais d'après sa physique que les matérialistes argumentent contre nous. Il est vrai que la Sorbonne s'est aussi contentée de ces *explications* (b); mais cela ne prouve autre chose sinon que la très-sacrée faculté de

(a) Voyez les *Lettres d'un Américain* par l'abbé de Lignac; ou au défaut de ces 9 volumes, la lettre critique que j'ai publiée en 1772; cette petite dissertation peut être suffisante pour apprécier la grande sécurité de notre auteur. On trouvera aussi quelques observations dans le *Journal* du 1. Janvier 1776, p. 3. — 1. Mars 1779, p. 315.

(b) 1. Janvier 1776, p. 15.

théologie après avoir commencé par beaucoup de bruit, finit par être de très-bonne composition.

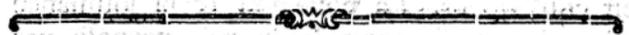


Traité du Sacrifice de Jesus-Christ. A Paris, chez la veuve Dessain; à Liege, chez Demazeau 1778. 3 vol. in-12.

LÈ titre de cet ouvrage annonce assez l'intérêt qu'il doit inspirer aux âmes pieuses, attachées aux grandes & solides dévotions, & pénétrées des dogmes du christianisme, dont suivant la remarque de l'auteur, le Sacrifice de la Messe est en quelque sorte l'abrégé & le centre. " Plus on envisage de près ce grand
 „ objet de la religion, plus il est évident que
 „ tout l'arrangement des desseins de la miséricorde de Dieu pour la réconciliation des
 „ hommes, se réduit à ce grand Sacrifice;
 „ que tout ce qui dans l'ordre des tems, a
 „ précédé son exécution, en a été l'annonce
 „ & la prédiction; que ce qui l'a suivie a été
 „ le fruit & l'application de son efficace, &
 „ que tout ce qui fait l'objet de nos espérances dans l'éternité, en sera la confirmation. De sorte qu'à bien considérer toute
 „ l'économie de la religion depuis le commencement du monde, & l'œuvre de Jesus-Christ dans toute son étendue, on demeurera convaincu que toutes ses parties
 „ sont tellement liées, & rentrent l'une dans
 „ l'autre avec une si juste proportion, qu'elles
 „ les

„ les ne forment ensemble qu'un seul tout,
 „ qui est le grand Sacrifice de l'Homme-Dieu.
 „ Or, le Sacrifice de la Messe est comme le
 „ centre où viennent aboutir toutes les par-
 „ ties du Sacrifice de Jesus-Christ : c'est-là
 „ qu'il se perpétue ; c'est la source d'où ses
 „ effets se répandent & se produisent dans les
 „ membres que Jesus-Christ associe à son Corps
 „ mystique, jusques dans l'éternité „.

Ce n'est point ici, comme l'on voit, un simple ouvrage de piété ; c'est un traité général sur la religion, mais toujours considérée dans ses rapports avec le Sacrifice de son divin Fondateur. On y trouve de plus une histoire savante de la liturgie, l'époque & l'origine de tout ce qui se dit & fait à la Messe, entremêlés de traits édifiants, de savantes & d'instructives réflexions. Cependant dans l'ensemble & le ton de tout cela, il y a un certain je ne sçais quoi, qui me feroit presque appréhender dans l'érudit auteur un esprit de parti, qui n'est bon à rien, tandis que la *piété* qu'il enseigne, & qu'il professe sans doute sincèrement, est suivant la doctrine de St. Paul, *utile à toutes choses.*



Q Uoique je ne m'occupe pas infiniment des séances académiques, pour des raisons dont je pourrai rendre un jour un compte satisfaisant, je me fais un devoir de dire un mot d'un *Mémoire* de l'abbé Gue-

nié (a), dont le commencement a été lu, le 13 Novembre dernier, dans une séance publique de l'Académie des inscriptions. J'y joindrai quelques courtes observations en forme de notes.

Le sujet de ce Mémoire est la fertilité de la Judée, depuis la captivité de Babylone jusqu'à nos jours. Comme il est divisé en quatre parties, on n'a pu en lire que la première, qui a bien fait regretter les autres. Cette première époque s'étend depuis la captivité jusqu'à la guerre d'Adrien contre les Juifs. D'abord l'auteur fait quelques réflexions sur la transmigration de ce malheureux peuple, événement presque unique dans l'histoire: quel spectacle de voir plusieurs milliers d'hommes suivis de femmes, d'enfans, de domestiques, qui tous font retentir les airs de leurs cris perçans, ceux du désespoir profond qui les anime, en jettant un demi-regard sur le plus beau des pais, dont le séjour faisoit tout leur bonheur (b). Le nouvel acadé-
cien

(a) Auteur des *Lettres de quelques Juifs*, adressées à Mr. de V. Juillet 1770, page 3.
— 15 Janvier 1777, page 94.

(b) Dans l'histoire sainte tout est lié, tout est conséquent. La possession & la jouissance de ce beau pais avoit été le prix proposé par la législation de Moyse à la fidélité & à la vertu de ce peuple d'élection: il étoit dans l'ordre de la Providence, qu'il en fût chassé dès qu'il eut manqué aux conditions essentielles de l'acquisition. Aussi les Prophetes n'avoient-ils cessé de l'en avertir; & c'est un des
événemens

1. Avril 1779.

489

rien a prouvé la fertilité de la Judée ; 1°. parce que chez eux les terres y étoient parfaitement cultivées ; presque tous les Juifs étoient laboureurs ou bergers (a) : or on ne s'attache pas à cultiver un sol ingrat avec tant de soin (b). 2°. Mr. G. a cité en preuve nombre d'autorités prises sur-tout dans les auteurs païens , comme Plutarque & le faux Aristée. Au sujet de celui-ci , l'académicien a observé que dans les romans tout n'étoit pas fable (c) ; & avec cette précaution , il a fait usage des passages relatifs à son objet. En alléguant Joseph , Mr. G. a remarqué

événemens qui lui avoient été le plus clairement & le plus solennellement annoncés.

(a) On le voit dans l'histoire de Moïse, de Saül, de David, d'Amos &c, de presque tous les hommes devenus célèbres dans la nation.

(b) Si un sol ingrat étoit cultivé avec soin , il deviendroit fertile ; les engrais mesurés sur la stérilité en changeroient la nature. Mais il y a ici une espece de cercle vicieux. Une grande quantité d'engrais suppose une multitude d'hommes & de bestiaux ; & celle-ci suppose un sol fertile & qui produit de quoi la nourrir. Il reste donc vrai qu'on ne s'attache pas à cultiver un terrain ingrat ; & que , puisque celui de la Judée étoit bien cultivé , il n'étoit pas ingrat.

(c) C'est même la première règle des dramatisques, fabulistes, romanciers &c, de ne point

que cet écrivain, quoiqu'en défaut quelquefois, n'en est pas moins bon historien (a); il en a pris occasion de citer quelques-unes de ses erreurs sur la Judée pour les relever & en fixer le sens. Il a fait voir que Plinè dit à-peu-près, mais d'une manière ingénieuse, ce que Joseph avoit déjà dit avant lui; Strabon a aussi été critiqué sur ce qu'il dit de Jérusalem, du Jourdain, de Jericho, &c. &c. L'auteur a cité ensuite plusieurs morceaux du meilleur choix, qui peignent les beautés de Jérusalem & des différens lieux qui embellissoient son voisinage: il a fait voir que la plupart des noms de ces bourgs ou villages, étant tous relatifs à la fertilité, l'un signifie bocage, l'autre lieu de délices, celui-là l'abondance &c. &c. (b). Enfin Mr. G. a

contredire l'idée que l'on a des pais & des peuples :

Semper in adjunctis ævoque moraberis aptis.

Aut famam sequere, aut sibi convenientia fingere.

Hor. a. p.

(a) Du tems de Joseph, la Judée étoit encore bien peuplée, & par conséquent bien cultivée. Cet historien étoit certainement à même d'en être instruit, & de juger par ce reste de fertilité & d'abondance, ce qu'avoit été sa patrie dans ses plus beaux jours.

(b) Si la France restoit pendant près de

terminé sa première partie par la liste de plusieurs médailles sur la Judée, de différens Souverains, syriens, asmonéens, égyptiens, grecs, romains : celle-ci représente plusieurs épis sur une même tige ; celle-là des grappes de raisins, les plus beaux fruits ; d'autres, la corne d'abondance & tous les attributs de la fécondité (a) : par-là on voit que les Juifs, les Païens, les Grecs & les Romains se réunissent comme de concert pour prouver que la Judée fut à cette époque, le plus fertile de tous les païs. A l'occasion de tout ce que les auteurs de l'antiquité disent en faveur de la ville de Jérusalem, Mr. G. ajoute qu'ils n'auroient pas parlé ainsi de la métropole d'un peuple pauvre & misérable : il a dit un mot de la population des Juifs en discutant Joseph, qui mal-à-propos, donne

2000 ans inculte & déserte, asservie à la barbarie & à la paresse, qui s'imagineroit qu'aux environs de Paris, où on ne verroit plus que des bruyères, il y eût eu tant de splendeur & de délices.

(a) Toute l'Écriture, c'est-à-dire, tous les auteurs contemporains & témoins oculaires, font remplis des peintures les plus attachantes, des beautés & de la fécondité de la Palestine. Les Pseaumes sur-tout en présentent la plus riante image. *Benedices coronæ anni benignitatis tuæ, & campi tui replebuntur ubertate. . . . Induti sunt arietes ovium, & valles abundabunt frumento, clamabunt, etenim hymnum dicent.* Pſal. 64.

15000 habitans à un bourg médiocre, ce qui auroit produit dans la totalité plusieurs centaines de millions (a). Le motif qui a déterminé

(a) Cela ne me paroît pas juste. Je ne doute pas que Joseph n'ait exagéré en donnant 15000 habitans à un bourg médiocre; mais, quand cela seroit, la population de la Judée ne monteroit jamais à plusieurs centaines de millions. Ne s'avise-t-on pas de supposer à quelques bourgs de la Chine un million d'hommes, sans que cependant les mêmes exagérateurs osent porter la population générale de ce vaste empire à plusieurs centaines de millions? — Du reste, il en étoit du tems de Joseph comme du nôtre : de 5000 hommes on en fait 15000, ou même 20, 000; je sçais telle ville, que l'on dit contenir cent mille ames, & qui n'en contient pas trente mille. — La Judée proprement dite, peuplée comme le sont nos plus belles provinces, n'auroit eu, vû son étendue, que 2 ou 3 millions d'ames. Mais vû l'extrême fertilité du pais, & la singuliere propagation d'un peuple, dont la multiplication étoit une espece de propriété & la vérification de l'ancienne promesse faite à Abraham, on peut croire que les Juifs, dans le tems de leur plus grande splendeur, étoient au nombre de 4 à 5 millions*. Je sçais que si l'on fait attention à la grandeur des armées & à la multitude des combattans, on seroit tenté de croire que la population étoit plus grande encore. Mais il faut observer que

tout

* Du tems de David, le nombre de ceux qui étoient en état de porter

1. Avril 1779.

493

perminé l'académie à traiter ce sujet, c'est, a-t-il dit, que certains auteurs (a) s'étoient

tout le monde étoit foldat; que les peres de famille quittoient leurs possessions & leurs demeures pour aller partager le risque des combats; que les maris se faisoient même scrupule d'habiter avec leurs femmes durant la guerre, comme on le voit dans l'histoire d'Urie, au deuxieme livre des Rois, chapitre 17.

(a) Il n'est pas difficile de deviner quels sont ces auteurs. Il est connu que celui qui s'est particulièrement distingué dans cette carriere, est enterré dans l'abbaye de Cellieres, & a long-tems demeuré dans le voisinage de la Suisse. Mais bien du tems avant lui, le pauvre Michel Servet s'étoit avisé d'écrire la même hérésie historique & géographique, que le doux Calvin fit associer aux autres griefs d'accusation, pour faire griller le docteur espagnol, qui pourtant n'étoit guere plus coupable que l'hérésiarque. Cette erreur même n'étoit pas plus propre à Servet que celle qu'il débitoit, d'après les Ariens, sur le dogme de la Trinité. Car dans une édition de Ptolomée faite à Strasbourg, chez Grieninger, en 1525 (lorsque Servet n'avoit que seize ans), je lis les mots suivans : *Scias tamen injuriâ aut jaclantiâ purâ tantam huic terræ bonitatem fuisse adscriptam; eoque ipsa experientia mercatorum & peregrè proficiscen-
tium, eam incultam, sterilem, omni dulcedine*

ter les ar-
mes, alloit
à un mil-
lion & de-
mi. II. Reg.
24.

attachés depuis quelque tems à parler de la Judée d'une manière toute contraire aux monumens historiques , & par conséquent à la vérité (a).

dine expertem depromit. On voit par-là que les mêmes sottises se reproduisent de siècle en siècle.

(a) Ces profonds écrivains jugent de l'ancien état de la Judée par ce qu'elle est aujourd'hui ; & par ce qu'ils ont sous les yeux , ils prononcent sur l'état des choses dans les siècles les plus reculés. Mais c'est bien le cas de dire : *doctor in libro non valet obolo*. Qu'ils aillent examiner les environs de Troie , de Persépolis , d'Athènes , de Carthage , de Palmyre , autrefois si fertiles , si agréables & si florissans ; ils ne trouveront que des pierres & des bruyères , que des repaires de bêtes fauves , occupées à insulter , comme dit un ancien , les tombeaux des Rois :

Paridis Priamique busto

Insultat armentum , & catulos feræ

Celant inultæ. Hor.

Depuis quand feint-on d'ignorer que c'est la multitude des cultivateurs qui fait ou qui entretient la fertilité du terrain ; que c'est la quantité d'engrais qui répare l'épuisement du sol ; que le ma niement de la terre donne aux sucs nourriciers , aux chaleurs souterraines , à l'impression du soleil , à la fraîcheur de la rosée , un passage libre & aisé ? Et lorsqu'après des guerres destructives telles ,
que

que celle que les Juifs effuierent sous Adrien & sous Trajan, les campagnes restent incultes durant 17 siècles, faut-il s'étonner, si au lieu d'épis & de vignes,

Carduus & spinis surgit paliurus atutis. I. Geor.

Mais, dit-on, non-seulement la Judée d'aujourd'hui est un pays inculte, c'est un pays pierreux, qui n'a jamais pu être cultivé avec succès. Cette observation, si elle étoit de quelque valeur, prouveroit qu'il n'y a jamais eu de vignobles sur les bords de la Moselle, de la Sarre, & sur une infinité de collines renommées par le vin qui y croît. Ce ne sont que des rocs que l'industrie & le travail vainqueur des obstacles, recouvrent d'une légère couche de terre, toutes les fois que les pluies ou les torrens les en ont dépouillés. — Partout où il y a culture, les engrais, les plantes qui y pourrissent, entretiennent la terre à une certaine hauteur. Mais où il n'y a pas de mains pour réparer les dégats rapides ou les pertes insensibles, on ne verra tôt ou tard qu'une chaîne de rochers & de précipices. — Les terres fertiles & légères, qui ont été longtemps cultivées, s'éboulent beaucoup plus aisément. En Hongrie j'ai vu un grand nombre de montagnes devenues toutes nues au milieu des plus fertiles vallées. Dans les Ardennes au contraire, & en général dans les mauvais pays, les terres sont consistantes, on ne voit pas un roc.

Labor omnia vincit.
I. Georg.

A

Gen. 3.

A ces réflexions purement agronomiques, ajoutons celles que nous présente l'histoire sainte. La fertilité de la terre en général est l'effet du travail, auquel l'homme est irrévocablement condamné : *in laboribus comedes*; hors delà, elle ne produit que des ronces & des épines : *spinas & tribulos germinabit tibi*. — La Judée, devenue extraordinairement fertile par l'effet d'une bénédiction particulière, a dû perdre cet avantage après les malédictions multipliées dont Dieu a frappé la nation qui l'habitoit. La stérilité du sol est envisagée dans l'Écriture comme un effet particulier & distinctif de la colère de Dieu; & cela est conforme à l'esprit de l'ancienne loi, dont la sanction étoit expressément appuïée sur les bénédictions temporelles. — Sans même imprimer directement à la terre cette résistance & cette indocilité qui rend inutiles les efforts du cultivateur, Dieu a des moyens très-simples pour rendre la terre stérile & maudite, d'anéantir les richesses & les beautés des campagnes. Il n'a qu'à diminuer à un certain point, comme je viens de le dire, le nombre des laboureurs, & abandonner à elle-même la sauvage & farouche nature. Bientôt, pour me servir des images du Prophete, “ les fleuves qui lavoient les murs des plus opulentes cités, rouleront leurs eaux dans l'obscurité des déserts; les plus claires fontaines ne feront plus que des lacs fangeux, & leurs eaux n'arroseront plus les riantes prairies; les

les champs jadis chargés de moissons, des-
 séchés, pour ainsi dire, par la méchan-
 ceté des habitans, comme par un souffle
 rapide & brûlant, ressembleront à d'ari-
 des salines; : *Posuit flumina in desertum,*
 & *exitus aquarum in sitim; terram fructi-*
feram in falguginem, a malitiâ inhabitant-
ium in ea. Psalm. 106.

DANS le discours de Mr. de Formey pro-
 noncé le jour anniversaire de la naissance
 du Roi de Prusse, on retrouve les idées ou plu-
 tôt le langage singulier de ce savant célèbre *,
 mais on y remarque aussi plusieurs passages
 bien édifians de la part d'un académicien, &
 sur-tout d'un *secrétaire perpétuel*. En voici
 quelques-uns.

* 1. Juill.
 1777, p. 365.

Si j'étois en chaire, j'appellerois la reli-
gion au secours; je montrerois ses ressources,
& je ferois voir qu'elle est la panacée la plus
universelle, la plus efficace. Mais, dans cette
assemblée, je me borne à la consolation phi-
losophique, & je dis qu'il est également in-
digne de l'homme d'être abruti par la stupa-
idité, ou tourmenté par la raison &c. —
Sans porter nos regards téméraires sur le
conseil du Très-Haut, ni même sur celui
des Souverains, auxquels la Providence a
confié le gouvernement, conduisons notre pro-
pre barque, de façon qu'elle parvienne au port.
Quand le dernier moment arrive, on s'aper-
çoit,

goit, mais malheureusement c'est presque toujours tard, qu'il n'y a qu'une seule chose qui importe, c'est d'avoir bien vécu. Rois & sujets ne different plus alors; tous les intérêts humains s'évanouissent. On acquiert la conviction de l'inutilité de tout ce qu'on peut avoir fait, si l'on n'a eu pour objet que le tems, sans penser à l'éternité; gouffre immense, dans lequel le sort des plus grands empires, est moins qu'une goutte d'eau dans l'Océan. — La fausse philosophie ne fera jamais que des efforts inutiles; mais en même tems bien honteux pour elle & bien funestes pour la société, en voulant détruire ce fondement, pour substituer le néant, qui, malgré son horreur, plait à ceux que toute règle gêne, que tout frein révolte, & qui, méprisant cette douce & honnête liberté, compagne inséparable de la sagesse & de la vertu, veulent jouir d'une licence sans bornes. Est-ce par-là que le siècle qui tend à sa fin, se rendra recommandable aux siècles futurs? Est-ce là l'héritage que la génération présente prépare à celles qui la suivront?



* 15. Juin
1777, p. 255.
15.
Mars 1778,
p. 412.

EN parlant de la furieuse & très-triviale déclamation publiée sous le titre d'*Histoire de la décadence de l'Empire romain* *, je ne croiois pas que les sçavans s'en occuperoient au point d'en faire une réfutation en forme. Cependant Mr. Henri-Edouard Davis vient d'en faire une qui couvre de ridicule l'ignorance & la mauvaise foi de l'auteur de ce

nouveau roman historique. Elle est écrite en anglois & imprimée à Londres, chez Dodsley, 1778. Mr. Davis fait voir que les objections, proposées par Gibbon, sont renouvelées de Porphyre, de Celse &c, comme toutes celles que les incrédules de nos jours ont tant fait valoir, & qui ont été cent fois réfutées. Il cite une infinité de passages dans lesquels Gibbon a altéré le sens de Diodore de Sicile, de Justin, de Dion-Cassius, de Joseph, de Tertullien, de Sulpice-Sévere, de saint Clément d'Alexandrie, de saint Irénée, de saint Cyprien & d'Origene. La vérification de ces passages a coûté d'autant plus de peines & de recherches, que Gibbon, à l'imitation de tous les sçavans du bel air, ne cite point les endroits où ils se trouvent. “ La maniere de citer que Mr. Gibbon a adoptée, dit Mr. Davis, doit frapper tous ceux qui consultent ses notes. Le plus souvent il se contente de citer l'auteur; c'est beaucoup quand il nomme l'ouvrage, & il laisse au lecteur la peine de chercher & de trouver les passages. Cette méthode a son but & son avantage. En cherchant à nous ôter les moyens de comparer ce qu'il dit, avec les autorités qu'il cite, Mr. Gibbon s'est flatté sans doute, qu'il lui seroit plus aisé d'en imposer à ses lecteurs; que ses inexacritudes échapperoient à l'œil perçant de la critique, qu'il pourroit donner carrière à son imagination, & satisfaire sa causticité en mettant les opinions les plus absurdes sur le compte des plus respectables écrivains de l'antiquité. Car, en examinant les

passages auxquels il nous renvoie , quand il lui arrive de nous les indiquer , nous trouverons qu'il a recours à la falsification pour soutenir sa cause , & qu'il s'arroge à tout moment l'étrange privilege de faire dire aux auteurs qu'il cite , ce qu'ils n'ont jamais pensé. Cette infidélité de la part des écrivains , est inexcusable ; car elle induit nécessairement en erreur ceux qui n'ont pas le loisir , les moïens , ou la capacité nécessaires pour consulter les originaux „

Comment expliquer après cela la grande réputation que Gibbon s'est faite par le vil & obscur manège de l'imposture ? Comment concevoir les fastueux éloges que les Journalistes lui ont prodigués , l'empressement que le public a témoigné d'en voir une traduction françoise ? Rien n'est plus aisé. Qu'on se rappelle ce que j'ai dit , d'après un auteur judicieux , des moïens de se faire en peu de tems une brillante réputation *. Le premier & le plus sûr de ces moïens est de composer un bon livre d'athéisme.

5. Avril
p. 558.

Le mot de la dernière Enigme est la *Cloche* ; & celui du Logogriphe latin , est *Dolor* , dans lequel on trouve *olor* & *odor*.

L O G O G R I P H E.

Ici , sans transposer , il suffit qu'on divise.
Un de mes bouts seul couvre un tout ,
Dont tout entier , je ne couvre qu'un bout ,
En cinq lettres , je suis un ornement d'église ;
En trois , je donne un lustre à tout homme naissant ,
Plus noble que celui du plus auguste sang.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Février.)
 Nous sommes enfin délivrés du terrible fléau de la peste qui nous a emporté au-delà de 20 mille habitans (a). Nous en devons sans doute la cessation à la rigueur du froid qui a été excessive pendant tout le mois de Janvier, à l'exception de sept jours; mais dans le même intervalle nous avons essuïé des pertes bien sensibles. Les toits des maisons se sont écroulés sous le poids de la neige; 40 mille moutons qu'on attendoit ici de la Valachie, ainsi que 160 mille autres qui venoient d'Asie, sont morts de froid sur la route avec leurs conducteurs au nombre de 40; ce qui a augmenté considérablement le prix du mouton dans cette capitale & le rend très-rare dans l'empire. — Ce qu'il y a actuellement de plus fâcheux, c'est que l'espérance de la paix s'affoiblit d'un jour à

(a) Les gazettes disent au-delà de 160 mille. Il n'y a pas à Constantinople 400,000 ames.

l'autre entre la Russie & la Porte. A en juger par nos préparatifs de guerre , il semble qu'il faille s'attendre à une rupture.

On apprend par les derniers avis reçus de l'Egypte, " que la tranquillité de cette province menaçoit de ne pas tarder à être troublée. En effet , Ismaël-Bey qui y étoit à la tête du parti de la cour & qui avoit remporté divers avantages en mainte occasion, aiant essuïé en dernier lieu un échec qui l'obligea de se réfugier dans l'isle de Chypre , en est reparti fort mécontent de ce que la Porte, qui depuis long-tems le flattoit de l'espérance de le créer Pacha à trois queues en récompense de ses services, a retardé l'exécution de ses promesses sous différens prétextes. Aiant donc écrit à ce sujet une lettre de plaintes à la cour, il s'est embarqué avec toute sa suite sur trois vaisseaux de transport, deux vénitiens & un françois, qui l'ont conduit à Dema , ville de la dépendance de Tripoli, située sur la côte d'Afrique. On ignore jusqu'à ce moment quels peuvent être ses desseins ; mais en attendant , le gouvernement lui a expédié un officier, chargé de l'assurer positivement que non-seulement la cour est décidée à lui tenir la promesse qu'elle lui a faite de l'élever à la dignité de Pacha à trois queues, mais même à le nommer aussi gouverneur d'Alep,,

SMYRNE (le 30 Janvier.) Depuis le 17 du mois dernier. on n'a plus ressenti ici de secousses de tremblement de terre ; & comme

I. *Avril 1779.*

503

il gele toutes les nuits & qu'il tombe beaucoup de neige, ce que l'on regarde comme un phénomène en ce climat, on espere que le grand froid détruira la semence que les fauterelles ont laissée l'année passée dans les campagnes, & qu'en conséquence on aura une abondante récolte. Il paroît que Mr. de Peysonel, consul de France, ne reviendra plus ici reprendre les fonctions de son poste; & l'on pense qu'il sera remplacé par Mr. Guy de Villeneuve, vice-consul de France aux Dardanelles, & qui dirige actuellement ici les affaires du consulat. Le 19 de ce mois vers les 8 heures, le feu s'est manifesté avec beaucoup de violence dans une maison proche l'hôtel du consulat de la république des Provinces-unies des Pays-Bas; mais par les prompts secours qu'on y a apportés, il a été heureusement éteint dans l'espace de deux heures, & il n'y a eu que deux maisons de brûlées.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 20 *Février.*) Depuis le départ d'un courier, que la cour a expédié la semaine dernière pour Constantinople, on espere de nouveau, que les différens qui ont fait craindre depuis quelques années une rupture entre notre cour & la Porte, seront bientôt ajustés à l'amiable par les bons offices de la France; mais comme la crainte & l'espérance se succedent alternativement

depuis bien du tems, l'on ne peut faire aucun fond sur les bruits du jour. Les ministres des cours de Vienne & de Berlin ainsi que le chargé des affaires de France ont aussi expédié la semaine passée des couriers à leurs cours respectives, après avoir eu de longues conférences avec le comte de Panin. Ces couriers étoient aussi chargés de dépêches de notre gouvernement pour ses ministres dans les dites cours; & quoiqu'il ne transpire rien de toutes ces dépêches, l'on ne doute point qu'elles n'aient rapport aux affaires de la succession de Bavière; & l'on se flatte que les différens survenus à ce sujet, pourront être incessamment ajustés par la médiation de notre cour & de celle de France.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 25 Février.*) Le bruit est général que le mois prochain il sera envoyé une lettre circulaire à tous les sénateurs pour la convocation d'une diète. On ajoute même que les universaux en seront incessamment expédiés. La commission du trésor a enfin passé avec le Roi de Prusse un contrat pour trois ans à l'occasion du commerce du sel; on en forme déjà des magasins en différens endroits. Plusieurs de nos magnats y sont intéressés.

Le comte de Tyskiewitz, grand-notaire de Lithuanie, est allé à Grodno pour des

I. Avril 1779.

505

affaires importantes. Selon des lettres de Lithuanie, le célèbre prince de Radziwil, palatin de Wilna, est enfin revenu le 7 dans sa résidence après une longue absence, & y a été reçu & fêté par toute la noblesse de ce palatinat.

E S P A G N E.

MADRID (le 25 Février.) Le 10 de ce mois, la Princesse des Asturies fut relevée de ses couches, avec les cérémonies d'usage par le cardinal-patriarche. Le Roi & la famille royale continuent de jouir d'une bonne santé au château du Pardo. La veille, le baron de Rummel, envoyé extraordinaire du Roi de Suede, eut sa premiere audience de Sa Majesté à qui il présenta ses lettres de créance, & delà il fut conduit par le marquis d'Ovieco, premier introducteur des ambassadeurs, à l'audience des Princes & Princesses de la famille royale qu'il eut l'honneur de complimenter. — Le Roi a nommé au gouvernement de la place & du port de Mazalquivir, sur la côte d'Oran, Dom Mathieu Mayoli, ci-devant gouverneur du château St. Grégoire à Oran.

Dom de Texada s'est rendu avec ses chébecs de Malaga dans le port d'Algeziras sur la côte d'Andaloufie, à 4 lieues de Gibraltar, & a transporté avec un certain nombre de troupes quantité de canons, de mortiers, de bombes, de balles, de poudre &c. Cet

amas d'artillerie & de munitions de guerre aux environs de Gibraltar, le nombre considérable de troupes cantonnées entre Séville & Cadix, celles qui se rendent successivement dans les environs, enfin l'ordre reçu à Cadix le 1. de ce mois, de tenir absolument prêts à mettre à la voile pour le 1er, Mars tous les vaisseaux & toutes les frégates qui se trouvent dans cette baie, tout semble indiquer que les premiers efforts de notre puissance seront dirigés contre Gibraltar. La garnison de cette place a été renforcée depuis quelque tems; mais les vaisseaux qui pourroient l'approvisionner & la défendre sont occupés ailleurs, & cette clef de la Méditerranée paroît si inutile dans le moment actuel aux Anglois, qu'elle retournera peut-être sans peine à son ancien maître. L'occasion semble extrêmement favorable, & on ne peut croire que l'escadre prête à sortir de Spithead, & dont l'expédition est un mystère, vienne s'opposer à celle que l'Espagne semble méditer en silence depuis si long-tems.

On apprend d'Anduxar dans l'Andalousie que le 14 du mois dernier une louve enragée s'est montrée tout-à-coup dans les rues de cette ville. Pendant deux heures, qu'elle les parcourut de côté & d'autre, elle entra dans différentes maisons, y mordit & blessâ des enfans, dont un mourut le même jour; & s'étant enfin jettée dans les champs elle y blessâ huit hommes, 14 vaches & plusieurs

autres animaux. Tout le monde étoit dans la plus grande crainte ; & l'on ne favoit où s'arrêteroient les ravages de cette bête , féroce par elle-même , plus féroce encore par la rage. Enfin un jeune homme de 23 ans , nommé Louis Martinez , accouru vers son troupeau , s'opposa seul à sa fureur : étant allé à la rencontre de la louve , au moment qu'elle tenoit un autre jeune garçon renversé par terre , il se présenta à elle avec le plus grand sang-froid ; & lui ferrant le gosier il lutta avec elle , jusqu'à ce qu'ils tombèrent tous deux à terre. Malheureusement il n'avoit pris avec lui aucune arme offensive ; & il dut se servir de ses seules mains pour assujettir la bête : dans ce moment le chef des laboureurs du voisinage vint à son secours avec un couteau ; & de concert ils réussirent à tuer ce terrible animal. L'intrépide Martinez ayant présenté son ennemi mort au corregidor , ce magistrat lui a accordé une récompense due à sa valeur , & a fait prendre d'ailleurs toutes les précautions possibles pour prévenir les effets de la rage , communiquée aux personnes & aux animaux mordus.

On mande de Ste. Croix de Teneriffe le fait suivant. " On voit fondre ici & dans les autres isles des Canaries des nuées de fauterelles qui nous viennent de Barbarie , & qui donnent de grandes alarmes pour les terres ensemencées : on a déjà ordonné des prières publiques pour la cessation de ce fléau.

Jusqu'à présent c'est la grande Canarie qui a le plus souffert de l'effrayante quantité de ces insectes. On en a déjà enfoui plus de 900 fanegues par la vigilance des officiers municipaux, & par les soins de tous les particuliers intéressés à la conservation des moissons „.

GIBRALTAR (le 10 Février.) Mr. Logie, consul-général d'Angleterre en ce port, qui en étoit parti pour Larache, a été reçu avec la plus grande distinction par le Maure Fenis & les quatre commandans des frégates de Maroc. Le Roi même lui a envoie 200 cavaliers pour sa garde, & avec ce cortège il s'est rendu auprès de Sa Majesté, qui est à Fez; il en a eu plusieurs audiences, & le gouvernement de la ville a reçu ordre de lui donner un logement. Il est à présumer que ce consul n'a fait ce voiage que pour prendre des arrangemens, dans le cas qu'une escadre angloise fût obligée de venir approvisionner cette place. — Selon des avis ultérieurs de Maroc, l'alcaïde Abdemyzyd El-Isdrah en est parti pour prendre les ordres de son Souverain & recevoir de ses mains ses lettres de créance à l'effet de présenter en son nom à la cour de Portugal cinq magnifiques chevaux superbement caparaçonnés; il sera accompagné dans ce voiage par le Sr. Manuel de Pont, Portugais de nation. — Le Prince Guyadguid, fils du Roi, se dispose à son pèlerinage de la Mecque; il l'entreprendra avant trois mois sans une grande

suite, à l'exception de quatre Maures distingués à Tetuan & de quelques personnes pour le servir.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 20 Février.*) Les biens produits par les changemens opérés dans ce royaume depuis l'avènement de Sa Majesté au trône, se font sentir de toutes les manières. Un plus grand commerce intérieur & extérieur, beaucoup plus de vivacité dans le génie de la nation, plus d'attachement envers le gouvernement, sont les fruits du nouveau système politique & économique introduit ici. Notre port est fréquenté par des vaisseaux de toutes les nations.

Il est entré dans ce port un de nos vaisseaux de guerre, revenant de l'île de San-Thomé; il en étoit parti de conserve avec un autre vaisseau de guerre qui portoit dans ces cantons le gouverneur portugais qui devoit recevoir des Espagnols quelques territoires & domaines, en vertu du dernier traité conclu entre cette cour & celle d'Espagne. Ils avoient été séparés par une tempête; & ce vaisseau, actuellement revenu dans notre port, arriva à l'île susdite, où il l'attendit vainement cinq mois consécutifs; surquoin ne le voyant point paroître, il crut pouvoir revenir.

Notre auguste Souveraine proscriit l'un

après l'autre tous les édits autrefois publiés aux pressantes sollicitations du marquis de Pombal, qui ne faisoit publier des loix, qu'autant qu'il y avoit un intérêt direct. Telles étoient les deux dernières loix que la Reine vient de supprimer, l'une relativement au commerce du sel tiré des salines de Setubal, & que l'ex-ministre avoit surchargé d'impôts très accablans : cette branche de commerce étoit entièrement tombée; elle va devenir tout aussi florissante qu'elle l'a jamais été, par les soins que la Reine a eus d'abolir entièrement ces impôts. Le marquis de Pombal, qui s'étoit emparé de la ferme des vins, étoit si fort accrédité, qu'il étoit parvenu à faire interdire la culture de la vigne à tous les possesseurs de vignobles situés dans l'espace de 100 milles de la capitale; il avoit même fait arracher toute la vigne dans cette étendue de territoire, & en qualité de fermier des vins, il gagnoit énormément; mais le tems de sa bonne fortune est passé, ainsi que le tems de son crédit & de son autorité, dont il avoit tant abusé. Par un nouvel édit, la Reine supprime ce règlement inique, arraché sous le dernier regne, par les importunités & le faux exposé du marquis de Pombal : les mêmes vignobles sont rétablis; il est permis à tous les propriétaires, que ce règlement avoit ruinés, de cultiver la vigne. Le fermier des vins s'y enrichira moins peut-être; mais les propriétaires

1. Avril 1779.

511

taires n'en feront que plus heureux, & l'état plus riche.

S U E D E.

STOCKHOLM. (*le 5 Mars.*) On a imprimé & publié ici le recueil des résolutions de la dernière diète. Dans le préambule de ce recueil, les Ordres du royaume reconnoissent “ que la diète actuellement terminée, a été tenue conformément à la forme de gouvernement établie en 1772, à l'ordonnance de la diète tenue en 1617, en tant que cette dernière n'a point été changée par la nouvelle forme de gouvernement, enfin à l'ordonnance de l'Ordre équestre de 1626, telle qu'elle a été adaptée par Sa Maj. aux circonstances actuelles „

§ I. Les états confirment derechef & de la manière la plus solennelle, la forme de gouvernement susmentionnée, que l'heureuse position des affaires du royaume, réglées par S. M. depuis la tenue de la dernière diète & communiquées aux membres de celle-ci, prouve de la manière la plus authentique, avoir procuré les avantages les plus réels.

Le § II traite de l'heureux événement de la naissance du Prince royal, & de la satisfaction qu'ont éprouvée les quatre Ordres assemblés d'avoir été ses parrains.

Le § III contient une proposition émanée du thrône le 23 Janvier dernier, à l'effet de prévenir toute méfintelligence ou animosité à l'occasion des successions futures à la couronne : cette proposition change l'ancienne obligation du Monarque suédois en une promesse solemnelle & invariable, par laquelle le Roi s'engage de gouverner & de régir le royaume suivant la forme de gouvernement immuable, fixée le 21 Août 1772, de renoncer non-seulement à cette espèce de souveraineté absolue & odieuse, où un homme seul commande despotiquement, mais de regarder même & pour toujours comme un grand honneur d'être le premier concitoien d'une nation vraiment libre. En conséquence de cette résolution, dès-à-présent & dans tous les tems à venir, chaque Monarque suédois donnera à son peuple, lors de son avènement à la couronne, cette assurance positive, qui ne pourra être suppléée par aucune autre, sans y rien ajouter, changer, ou retrancher. Le § IV confirme l'ordonnance de Gustave-Adolphe, publiée en 1626 en faveur de l'Ordre équestre, & adaptée par la diète actuelle aux tems présens. Le § V maintient S. M. dans le droit de nommer le maréchal de la diète, ainsi que les orateurs, dont celui du clergé doit être un archevêque. Le § VI exige que les sermens actuellement prêtés par le maréchal & les orateurs respectifs, servent de règle & de modele à ceux qui doivent être prêtés par la suite. Le § VII confirme le

libre exercice des différens cultes chrétiens.

Le § VIII développe le sentiment des quatre Ordres sur les questions de législation proposée par S. M, & leur opinion est entièrement conforme à celle du Roi, sur les trois points suivans, qui par-là viennent d'obtenir leur sanction législative : 1. La limitation des peines de mort infligées par la loi contre de certains crimes, qui selon l'avis des Ordres, seront punis en proportion de leur énormité. 2. Qu'à l'avenir aucun crime n'entraînera la perte de l'honneur, à l'exception de ceux dont la bassesse & l'infamie sont la base (a). 3. La fixation du tems de la prescription dans les affaires criminelles (b), avec une restriction annexée, relative à des forfaits plus graves. Mais quant aux trois points suivans, qui sont, 1, les délits énormes, 2, l'interprétation de la loi, & 3, l'application des amendes pécuniaires dont jouissent à présent les juges & autres gens de justice, à des œuvres pies;

(a) Ici la nouvelle législation paroît manquer de précision & de clarté. Quel peut être le crime, proprement dit, qui soit éloigné de la bassesse & de l'infamie? Si l'honnêteté, la décence, ou la gloire peuvent être attachées au crime, quelles seront donc les compagnes de la vertu?

(b) Jusqu'ici aucune législation ancienne ou moderne n'a établi la prescription pour les affaires criminelles; & sans doute que les feuilles publiques nous ont mal rendu cet article des réglemens de la diète. Que deviendroit la société, si l'impunité se régloit sur la date du délit?

les Ordres aiant allégué leurs raisons d'opposition, il n'y a point été innové. Les états ont encore remis au Roi leurs très-humbles observations touchant deux objets économiques, savoir, un nouveau règlement relatif aux domestiques des deux sexes, & l'établissement du crédit général, par un amendement des dispositions exécutives. Les § IX & X regardent les affaires de la banque dont il a déjà été précédemment parlé. Le § XI a pour objet l'avantageuse position des affaires d'état, communiquée en particulier à la députation nommée à cet effet. Les § XII & XIII font mention des dons gratuits accordés, au sujet desquels il est encore à observer que Sa Majesté n'ayant voulu accepter que 12 tonnes d'or des 18 offertes en présent au Prince-roi, déclare qu'eu égard à cette diminution, tous soldats & matelots par toute l'étendue du royaume, doivent être entièrement exemptés de la nouvelle capitation imposée à cet effet, & que la plus indigente partie des habitans de la campagne jouira à cet égard de la diminution d'un schelling. Enfin le § XIV & dernier, relatif à la fixation d'une diète subséquente, contient ces paroles remarquables: Au reste, comme il convient aux états de s'assembler lorsque S. M. les convoque, afin de l'assister de leur humble conseil au lieu & au tems fixés par elle, à cet effet les Ordres du royaume attendront à l'avenir en toute humilité une pareille convocation gracieuse, lorsque des causes urgentes & nécessaires

obligeront seules Sa Maj. de le faire. En attendant & pour toujours nous recommandons le royaume & son bien-être à la gracieuse prévoyance de Sa Majesté, à laquelle on doit déjà son rétablissement, sa prospérité, sa félicité, & qui servira aussi pour toujours à les augmenter & conserver de la manière la plus sûre.

Depuis que la nouvelle ordonnance touchant la liberté de religion a été publiée, l'on voit que cette liberté se réduit à fort peu de chose. Les Catholiques étrangers ne pourront avoir ni prêtres, ni aucun exercice de leur religion, ni école pour leurs enfans &c; ils ne pourront posséder aucun emploi &c. Toute la grace qu'on leur fait, c'est qu'on ne leur coupera point la tête; mais pour les Catholiques nés suédois, on continuera à la leur couper conformément au code criminel, parag. 3. ch. 1.

Le discours par lequel le Roi a terminé la diète, est de la teneur suivante :

Messieurs & citoyens suédois,

Je fais aujourd'hui la clôture d'une diète, qui sera décrite dans nos annales de couleurs bien différentes de celles, qui ont marqué les diètes précédentes. Les anciennes loix suédoises, qu'on a ressuscitées, ont aussi fait revivre la façon de penser suédoise : toutes vûes étrangères ont été exciues de nos conseils; &, si la diversité d'opinions a excité quelquefois une chaleur un peu plus grande dans les délibérations, elle n'a servi qu'à éclaircir d'autant mieux les objets importants, qui se traitoient, ou à vous convaincre, que vous pouviez dire librement votre pensée, & exercer avec franchise tous les droits, qui vous sont assurés par la constitution. Si les diètes

des tems précédens ont souvent été remarquables par l'oppression des citoyens , par la méfintelligence entre le Roi & le peuple , par des haines domestiques , celle que nous terminons aujourd'hui a consolidé une nouvelle époque , où toutes les anciennes semences de la discorde , qui a partagé , durant près de 70 ans , notre Suede en deux peuples , différant également l'un de l'autre en vûes politiques , & plus d'une fois également coupables , ont été déracinées , & où le repos , la sureté publique ont été solidement établis.

Après le cours de près d'un siecle je suis, Messieurs, le premier de vos Rois , qui aie pu congédier des états libres , sans les voir opprimer , ou sans être opprimé par eux ; & je m'assure , que vous quitterez cette salle , pleins de confiance , que je serai toujours le protecteur de votre liberté & des loix , puisque j'ai été celui qui vous les ai données de mon propre mouvement & par une vraie conviction de ma conscience. Oui je sçais , que vous êtes persuadés , que je regarde comme mon plus grand honneur d'être non-seulement le fondateur , mais aussi le promoteur & le défenseur de la liberté : & puisque vous porterez cette façon de penser à vos frères dans les provinces , leurs cœurs vont être remplis d'amour pour la présente forme de gouvernement , & de confiance pour moi. Par ce moyen les liens , qui les unissent avec moi , & qui assurent le repos & le bien-être du royaume , seront rendus plus forts , plus indissolubles que jamais.

Si les causes , qui ont donné lieu à votre convocation , ont été très-différentes de celles , qui ont occasionné presque toujours les diètes des tems précédens , le cours de nos délibérations n'a aussi été marqué que par des efforts communs pour établir le bien être d'une chere patrie commune ; & j'ai reçu de vous les preuves les plus touchantes de gratitude & de dévouement tant pour moi & ma Maison , que pour une digne épouse , qui a rempli pendant votre séance le comble de mes desirs , en me donnant un fils , un précieux

appui

appui de mon trône. La part vivement sentie, que vous avez prise à ma joie, les liaisons étroites, où vous êtes entrés avec lui, ont redoublé, s'il se peut, celles qui m'attachent à vous, mes chers sujets, & que je ne sçaurois trop remercier. Il ne me reste aujourd'hui pas d'autre vœu, que de voir cet enfant mériter les sentimens, que vous lui avez montrés à son entrée en cette vie : qu'il les conserve durant le cours de sa carrière ! Que le nom illustre, que vous lui avez donné, lui rappelle sans cesse les devoirs, qui lui sont imposés ! Qu'il ne lui serve jamais de reproche des vertus, que vous attendez de lui, & que vous avez droit d'en exiger ! Pour moi je n'épargnerai ni soins ni peines pour l'élever dans ces principes ; & ma sollicitude la plus cordiale fera d'inspirer dans son tendre cœur ce même amour, que le mien se sent envers vous.

Ce fut, Messieurs, dans de tels sentimens que j'ouvris la diète : c'est avec la même affection, la même confiance, que j'en fais la clôture : reprenez à présent chacun chez soi ; reprenez vos vocations respectives ; & en les exerçant réjouissez-vous de l'heureuse situation, où se trouve la patrie.

Vous, Messieurs de l'Ordre équestre & de la noblesse, qui avez vu rétablir, dans la présente séance, les loix, que l'immortel Gustave-Adolphe vous avoit données, & qui les avez de nouveau ratifiées de concert avec moi, portez aux autres membres de votre corps le témoignage de ma cordialité envers vous, de l'estime que j'ai vouée à un Ordre, auquel la bravoure & l'honneur ont assuré le premier rang dans le royaume ; estime que j'ai eu l'occasion de lui montrer plus que mes derniers prédécesseurs. N'oubliez point, que si l'heureuse paix, dont l'état jouit à présent, ne demande pas de vous l'exemple du courage mâle, que votre Ordre a si souvent donné sous le regne de mes ancêtres, j'ai cependant droit d'exiger, que vous encouragiez vos concitoyens, & que vous soyez les premiers à leur faire voir, quelle est votre affection pour moi ;

& avec quelle confiance vous vous reposez sur ma façon de penser.

Messieurs du clergé, c'est avec bien de la satisfaction, que je vous fais mes remerciemens pour toutes les marques d'amour & d'attachement, que vous m'avez données durant cette séance. J'ai reconnu en vous avec joie cette fidélité, ces sentimens, que le clergé suédois a constamment montrés à ses Rois : inculquez les mêmes principes aux autres membres de votre Ordre dans les provinces.

Messieurs de l'Ordre de la bourgeoisie, votre zèle & votre dévouement pour moi m'ont été d'autant plus agréables, que je regarde l'amour de mes sujets comme la plus grande récompense, l'encouragement le plus efficace, l'adoucissement le plus consolant du fardeau de ma couronne. Vous allez reprendre aujourd'hui vos occupations ordinaires; &, puisque vous êtes sur le point de quitter mon trône, portez à vos concitoyens l'assurance, que c'est dans leur bonheur que je cherche le mien, & que mes soins n'auront point de bornes pour protéger & étendre leur commerce, leurs manufactures, en un mot tout ce qui peut servir à leur avantage.

Vous, Messieurs de l'Ordre des paysans, qui avez été les premiers à me donner en cette diète des preuves de votre confiance & de votre attachement, & dans lesquels j'ai retrouvé avec l'émotion la plus intime les sentimens, que la dernière classe du peuple en Suede a toujours eus pour ses Rois, communiquez à vos compatriotes chez vous ce que vous avez entendu ici de ma bouche : assurez les de l'affection particulière que je porte à cet Ordre, qui est à la fois le cultivateur & le défenseur du royaume, & qui en a été plus d'une fois le sauveur.

Je vous promets, tous ensemble, Messieurs, que je n'oublierai rien de ce qui pourra contribuer à avancer le bien-être de la Suede; & j'espère, si les affaires du royaume l'exigent, de vous revoir de nouveau dans une conjoncture aussi favorable que celle où nous nous séparons.

1. Avril 1779.

519

en ce moment, & de retrouver dans mes chers sujets un peuple uni & brûlant, à l'envi l'un de l'autre, d'un noble zèle pour le bonheur de la patrie. Dieu vous conserve & rende votre retour chez vous heureux ! Pour moi, je ne cesserai jamais d'être votre Roi gracieux & affectionné.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 28 Février) L'ouverture de la séance annuelle du tribunal - suprême de justice, auquel le Roi préside en personne, étant fixée au 4 Mars prochain, la publication s'en fera demain par les hérauts du royaume, escortés par un détachement de la garde à cheval.

Il se formera au mois de Juin deux camps en Jutlande, pour exercer les troupes de la province : l'un de ces camps, composés chacun de 3 régimens d'infanterie, d'un de cavalerie, & d'un détachement de hussars, se rassemblera près d'Aalborg, l'autre près de Frédérica. Il sera tiré 1200 hommes des régimens, qui sont en garnison ici, pour être répartis sur l'escadre, qui doit mettre en mer au printems prochain : des 10 vaisseaux de guerre & 6 frégates, qui la composeront, l'on apprend que 3 frégates sont destinées pour servir d'escorte aux vaisseaux, qui font le commerce des Indes-occidentales; qu'un vaisseau de guerre protégera celui de la Méditerranée; que deux autres croiseront dans la Mer du nord; qu'un quatrieme gardera le passage du Sund près de Helsingør; & que le reste de l'escadre se tiendra à portée, pour recevoir des ordres selon les occurrences.

I T A L I E.

ROME. (le 28 Février.) On a l'avis certain, qu'à l'instance de l'Impératrice-Reine & du consentement des autres cours, M^{sr}. François Hertzan, auditeur de rote pour l'Allemagne, sera créé cardinal dans le consistoire prochain, & que le souverain Pontife créera en outre cardinal M^{sr}. François Marucci, vice-gérent de Rome, & qu'à cet effet il lui sera donné l'archevêché de Fermo, vacant par la mort du cardinal Paracciani. — Il s'est tenu ces jours-ci une congrégation particulière, composée des cardinaux Spinola, Boschi, Visconti, Archinto & Gerdill, pour examiner la demande faite au nom du Roi de Pologne, de la suppression des chanoines réguliers du Saint-Sépulcre dans toute l'étendue des états de S. M., afin d'en appliquer les revenus à l'université de Cracovie. Le rapport en a été fait au souverain Pontife, qui, autant qu'on peut l'entrevoir, ne paroît pas plus déterminé que cette congrégation à consentir à cette suppression, mais qui suggérera à ce Monarque d'autres moïens pour subvenir à l'entretien de l'université de Cracovie. — Le Roi Catholique aiant obtenu l'année dernière l'érection du nouvel évêché de Linarez dans les Indes-occidentales, ce Monarque animé du même zele a fait demander à Sa Sainteté par le duc de Grimaldi, son ambassadeur auprès du Saint-Siege, l'érection d'un autre

1. Avril 1779.

511

évêché dans l'Amérique-septentrionale , sous le titre *della Sonora*. Les besoins du pais l'exigeoient, & le Saint Pere l'a accordée. Cet évêché comprendra les vastes provinces della Sonora, Cinalora & le territoire de la partie de la Californie, qui n'est pas entièrement connue.

L'Impératrice de toutes les Russies aiant reçu les estampes des peintures de Raphaël d'Urbino, qui représentent les galeries du palais du Vatican, Sa Majesté a conçu le projet de faire une pareille galerie dans le palais de sa résidence, & a ordonné en outre qu'on travaillât ici un modele en petit de la structure des dites galeries, afin qu'on pût les exécuter dans le même goût.

La princesse Giustiniani a reçu de Vienne diverses pieces d'argenterie du poids de 20 mille onces, qui font partie de la succession de feu le comte Mahoni son oncle, ci-devant ambassadeur du Roi Catholique en cette cour.

— Dans une excavation d'antiquités qui se fait à Ostie, aux fraix de plusieurs personnes, on a trouvé une piece de marbre représentant un bas relief avec la forge de Vulcain : on y admire sur-tout quelques petits génies d'une rare beauté, & occupés à fabriquer des foudres pour Jupiter. Dans une autre excavation faite dans la maison de campagne Adrienne pour les héritiers du comte Fede, au lieu où on croit qu'a pu être la galerie de l'Empereur Adrien, qui regnoit au commencement du deuxieme siecle, on a découvert il y a quelques jours un tableau

de mosaïque très-délicat dans la manière des trois premiers, qui sont en cette ville chez le cardinal Marefoschi. Celui-ci est réduit en quarré de la largeur de douze palmes. Il est entouré d'une bordure large d'une palme & un tiers, représentant un feston de fleurs, de plantes & de feuilles de vigne, le tout entrelacé d'un ruban qui tourne autour des quatre côtés, & de quatre couleurs différentes. Le champ est entièrement de verd & de rouge antique. Près de cette bordure est un grand espace de mosaïque blanc, parfaitement bien joint, au milieu duquel on voit un beau tableau d'environ trois paumes avec sa bordure verte. Dans ce petit tableau on voit représentées au naturel des scènes de gens masqués, & dans le contour, des harpes, des trompettes & d'autres instrumens de théâtre. Mais ce qu'on y trouve de plus merveilleux, est que tout cet ouvrage se soit si bien conservé.

MILAN (le 1 Mars.) Le tems serein qu'on a eu depuis deux mois, & qui dure encore ici comme dans les autres parties de l'Italie, a fait pronostiquer à quelques-uns que nous aurons une mauvaise récolte. Pour rassurer ceux qui craignent la confirmation d'un tel pronostic qui n'est fondé en aucune manière, on vient de transférer & de publier une inscription, qui se trouve à Vermezzo, terre de ce duché, sur la porte de la maison appelée ci-devant *Panigarola*, & maintenant de la chapelle de Saint-Antoine. Cette inscription porte

1. Avril 1779.

523

“ qu'en 1540, on n'eut ni pluie, ni neige depuis le mois de Novembre jusqu'à la fin d'Avril, & que nonobstant, la moisson ainsi que la vendange furent abondantes. Voici les propres paroles de l'inscription :

M. D X L.

*Annus Hic Bisextilis Fuit , Et Luminare
Maius Fere Totum Eclipsavit.*

*A Septimo Idus Novembris , ad Septimum
Usque Aprilis Idus Nec Nix , Nec Aqua
Visa De Coelo Cadere :*

*Attamen , Praeter Mortalium Opinionem ,
Dei Clementia , Et Messis , Et Vindemia
Multa ,,*

GENES (le 28 Février.) Il semble qu'à mesure que le goût des spectacles & des plaisirs bruyans se renforce & s'étend , des malheurs multipliés entreprennent de guérir les hommes de cette espece de fureur. Nous avons manqué de voir renouveler en cette ville le triste accident qui a désolé les théâtres d'Amsterdam , de Milan , de Sarragosse & tant d'autres *. Dans la nuit du 14 au 15 , à trois heures du matin , le feu a pris à la toile du grand théâtre de Saint - Augustin pendant le bal , & il s'est communiqué à quelques coulisses qui ont été entièrement brûlées. L'empressement de la foule qui vouloit sortir , a causé un grand tumulte ; il s'est commis des vols considérables ; plusieurs personnes ont été blessées , d'autres ont reçu de fortes contusions. On est enfin parvenu à éteindre le feu : mais on a eu plus de peine

* 1. Janv.
1779, p. 38.

à calmer les esprits, & depuis ce moment bien des gens n'ont plus reparu aux spectacles.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 15 Mars.) Le 27 du mois dernier, le lord North en parlant des ressources qu'a la nation pour continuer la guerre, fit entendre qu'une des principales étoit l'octroi de la compagnie des indes. On sçait que la charte de cette compagnie expirera en 1780 ; & que si elle obtient le renouvellement de l'octroi, ce sera pour une bonne somme. Il est même incertain si le gouvernement permettra encore à une seule compagnie un commerce exclusif à l'Inde & à la Chine, ou s'il rendra ce commerce général & libre à toute la nation. De quelque maniere qu'on se détermine à cet égard, la cour se mettra en possession des vastes provinces du Bengale, de Bahor & d'Orixa que la compagnie a acquises, & qui rapportent *netto* un produit de près de trois millions de liv. sterl. par an, dont le public ignore généralement l'application ; & si la compagnie étoit autorisée à renouveler sa charte & à jouir encore d'un commerce exclusif dans cette partie de l'Asie, on ne doute point qu'elle ne fût obligée d'en paier une redevance considérable.

Le 4, il arriva une malle de la Jamaïque, dont plusieurs lettres portent que cette isle étoit dans un très-bon état de défense, &

qu'il en devoit partir le 28 Février une flotte marchande pour l'Europe. Le même jour il arriva à la cour des dépêches des isles sur le vent, qui confirment l'arrivée de l'amiral Byron, & ajoutent que les François avoient évacué la Dominique, après en avoir retiré l'artillerie, les munitions &c; que nos villes se trouvoient extrêmement bien défendues; que nos forces de terre & de mer étoient actuellement en état d'agir offensivement & défensivement contre l'ennemi; & que les principaux habitans de ces isles avoient témoigné beaucoup de satisfaction de la conduite intrépide de nos commandans qui se sont soutenus courageusement contre des forces supérieures. Tout cela paroît mériter confirmation. — Un officier arrivé de la Nouvelle-York a apporté à la cour des dépêches du général Clinton, portant que depuis le mois de Septembre dernier on avoit amené au port d'York un grand nombre de navires ennemis partis des isles de l'Amérique pour repasser en Europe; que le gouverneur Tryon avoit formé une nombreuse légion d'Américains des colonies de la Nouvelle-York, de Connecticut & de Massachuseth, qui alloit se mettre en marche contre les rebelles; que l'armée du général Clinton étoit aussi en mouvement, & qu'on croïoit que ce général marcheroit en droiture contre le général Washington.

Les personnes au fait de ce qui se passe n'ajoutent aucune foi au bruit qui court depuis quelques jours, que l'Espagne étoit sur

le point de reconnoître l'indépendance des colonies-unies de l'Amérique. Le comte de Grantham, ambassadeur du Roi à la cour de Madrid, n'en fait mention dans aucune de ses dépêches; & le marquis d'Almodavar, ambassadeur d'Espagne auprès du Roi, n'a fait encore ici aucune déclaration qui y ait rapport. On s'attend néanmoins qu'elle ne restera pas toujours neutre.

L'amirauté a notifié le 11 aux négocians intéressés dans le commerce du Canada que, si le vent le permet, le 28 du courant il partira de Spithead un convoi chargé de protéger les vaisseaux destinés pour Quebec. Il va être établi entre Falmouth & la Géorgie un paquebot qui partira régulièrement de ce premier port les premiers mercredis de chaque mois. — Le 7, la flotte destinée pour les Indes-orientales, consistant en 13 navires, appareilla de Ste. Helene sous convoi des vaisseaux suivans : le Superbe, de 74 canons, amiral sir Edward Hughes; le Burford, l'Eagle, le Worcester, l'Exeter & le Warwick, tous de 64 canons. Les navires destinés pour la côte de Guinée mirent aussi à la voile sous convoi des vaisseaux la Vengeance, l'Actéon, l'Hyene, & des galiotes à bombes le Vésuve & l'Ætna : les vaisseaux le Shrewsbury & la Résolution, doivent accompagner la flotte à une certaine latitude, & d'autres vaisseaux de guerre ont dû les joindre à Plymouth. Chacun des treize vaisseaux destinés pour les Indes-orientales a pris 200 soldats à bord : cette flotte relâchera à Madere

dere pour y faire du bois & de l'eau; la précaution que l'on a eue de joindre deux galiotes à bombes au convoi destiné pour l'Afrique, fait conjecturer que le gouvernement a médité quelque expédition sur ces côtes.

Mr. Campbell après son expédition de la Géorgie a rendu la proclamation suivante.

De par Hyde-Parker, jun., écuyer, commodore d'une escadre de vaisseaux de guerre, & le lieutenant-colonel Archibald Campbell, commandant un détachement de l'armée royale, envoyés pour la délivrance des fideles sujets du Roi dans les Carolines-septentrionale & méridionale & la Géorgie.

“ Attendu que les avantages de la paix, de la liberté, & de la protection, très-gracieusement offerts par Sa Maj. à ses sujets séduits de l'Amérique, ont été traités par le congrès avec des marques réitérées d'un mépris érudité; & vu qu'à la honte de la nature humaine ces offres n'ont eu aucun effet pour détourner le dit congrès de la persécution sanguinaire de ses concitoyens; en conséquence il est notifié par les présentes à tous les fideles sujets de S. M. dans les provinces méridionales, qu'une flotte & une armée sous nos ordres sont actuellement arrivés en Géorgie pour leur protection; qu'on les prie ainsi de venir s'y joindre sans perte de tems, & de co-opérer, en réunissant leurs forces sous l'étendard royal, à délivrer leurs amis du joug de l'oppression, eux-mêmes de l'esclavage, & à obtenir pour les uns & les autres le plus ample dédommagement des torts multipliés qu'on leur a fait essuyer. A tous autres habitans bien disposés, qui estimant dûment les bénédictions de la paix, réprouvent l'idée de maintenir une ligue françoise, infidieusement fabriquée pour prolonger les malheurs de la guerre, & qui, de concert avec les fideles sujets de Sa Majesté, souhaitent d'embrasser l'heureuse occasion de cimenter une co-alition ferme & perpétuelle avec la mere-patrie, libres de toute imposition de taxes de

la part du parlement britannique, & assurés dans la jouissance irrévocable de tous les privilèges compatibles avec cette union d'intérêts & de forces, sur laquelle se fondent leur avantage mutuel, leur religion, & leurs libertés; à ces habitans nous offrons la protection la plus ample pour leurs personnes, leurs familles & leurs biens, à condition qu'ils rentrent immédiatement dans la classe des citoyens paisibles; qu'ils reconnoissent leur dépendance de la couronne; & qu'ils la soutiennent par la force des armes. A ceux qui rentrent de s'opposer au rétablissement du gouvernement légal, ou qui oseront nuire à ceux que la raison, l'honneur, & la conscience engageront à s'y soumettre, nous regrettons de devoir déclarer la nécessité où nous sommes de leur faire éprouver toutes les rigueurs de la guerre; & nous prenons à témoins Dieu & l'univers, qu'eux seuls seront responsables de tous les malheurs, qui en pourront résulter. Les déserteurs de toute espece, qui, par un sentiment de leur erreur, rejoindront leurs drapeaux, obtiendront aussi leur pardon, pourvu qu'ils reviennent dans le délai de 4 mois, à compter de la date de la présente proclamation „

Donné au quartier-général à Savannah, le 4 Janvier, l'an 1779, du regne de S. M. le 19me.

(Signé) Hyde Parker, Archibald Campbell.

Dieu sauve le Roi!

A L L E M A G N E.

RATISBONNE (le 16 Mars.) Suivant les avis que nous avons ici, le 22 Février les parties belligérantes sont tombées d'accord sur les points principaux d'un plan de pacification. Le 10 de ce mois on a commencé à Teschen les conférences pour arranger définitivement le traité de paix. Suivant le bruit commun, la Maison d'Autriche conserve toute la partie de la Baviere qui est entre le

Danube, l'Inn & la Salza : elle renonce au reste de la succession & l'assure à la ligne de Deux-Ponts. Sa Majesté Prussienne consent que l'affaire de la succession des marquisats de Franconie soit terminée à la diète de l'Empire. On donne à la Maison de Saxe la principauté de Mindelheim avec quelques autres terres moins considérables, & l'Electeur Palatin lui paie de plus une somme de 3 ou 4 millions de florins. On parle encore de quelques conditions touchant la succession de Berg & de Juliers, de quelques échanges & même de sécularisation pour prévenir s'il est possible des différens ultérieurs, & assurer pour long-tems le repos de l'Allemagne. Cette paix sera garantie par la France & la Russie, ainsi que par l'Empire & l'Empereur, qui y accédera par un traité séparé.

VIENNE (le 10 Mars.) Avant-hier, L. A. R. Mgr. le Grand-Duc & Mad. la Grand' Duchesse de Toscane aiant pris congé tendrement de L. M. I. & R. A, ainsi que de l'auguste famille, sont parties pour retourner à Florence. L'Empereur, l'Archiduchesse Marie & son époux le Duc Albert de Saxe-Teschchen les ont accompagnées jusqu'à Baa-de, où l'Archiduc Maximilien prend encore les bains & dont les illustres voïageurs ont pris congé le même jour, après y avoir dîné. Le soir l'Empereur, l'Archiduchesse Marie & son époux revinrent au château.

On a de nos armées les avis suivans. " Le 20 Février, à 11 heures du matin, le général Wunsch a paru pour la deuxieme fois avec

6 bataillons d'infanterie, 6 escadrons de hussards & de la grosse artillerie sur les hauteurs de ce côté-ci de Schwedelsdorf près de la colonne des Martyrs, d'où il fit jouer des canons de 12 & de 7 livres ainsi que des obusiers de dix livres de balle pendant l'espace de quatre heures sur notre division des Warasdins de Kreutz, posés entre les maisons de Neuhayde, comme aussi sur deux divisions des hussards de Wurmser & deux de chevaux légers du Duc-Albert. L'ennemi a tiré plus de 600 coups de canon. Les nôtres firent feu sur lui des maisons & hauteurs du dit endroit avec des pièces de 6 livres. Cette bonne défense empêcha l'ennemi d'avancer, ou plutôt le força à se replier. Aussi le vit-on sur la brune se retirer avec une colonne par Schwedelsdorf; l'autre défila vers Ludwigsdorf & Reichenau. Notre perte en cette occasion consiste en un cheval-léger & un cheval de hussard tués, & en deux hussards & trois Warasdins qui ont été blessés. La perte de l'ennemi doit avoir été beaucoup plus considérable, parce qu'on a remarqué que son infanterie a été quelquefois en mouvement & même en agitation. De plus on a appris qu'après l'attaque du 19, il a fait enterrer bien des morts à Schwedelsdorf, & qu'on a vu plusieurs chariots chargés de ses blessés passer à Glatz. On doit tout ce succès aux sages dispositions faites avec beaucoup de fermeté par le général-major de Terzy, soutenu par le colonel de Klebeck, le major de Bazalich & Mr. Perzina, premier-lieutenant d'artillerie, & on

loue fort la bonne contenance de nos trou-
pes.

Des lettres de la Moravie mandent que le 20 l'ennemi a attaqué près de Mœsnick & de Maydelberg nos postes avancés qui l'ont repoussé avec la plus grande intrépidité. Au même tems, il a tenté de forcer le poste de Stablovïz avec un détachement de cavalerie marchant sur deux colonnes. Un corps de réserve, consistant en deux bataillons, soutenus par de la cavalerie, fut laissé sur la hauteur près d'Ottendorf; mais nos postes y opposerent une résistance si vigoureuse que l'ennemi se retira sans avoir rien effectué. A cette occasion, quatre hussards d'Estherhazy ont été faits prisonniers, mais en revanche nous avons enlevé quatre dragons du régiment de Bayreuth & autant de chevaux.

Le 23, l'ennemi s'est avancé avec un détachement d'environ mille chevaux vers Krokowitz, dans le dessein de prendre poste près de Herlitz; mais le général-major Wallisch attentif à tout, avoit mis en embuscade dans le bois de Thabor un détachement d'infanterie, & une telle disposition força l'ennemi à traverser l'Oppa à la hâte pour ne pas tomber dans le piège. On remarque que l'ennemi se retranche toujours de plus en plus dans Troppau.

La médiation de la France & de la Russie employée depuis quelque tems pour concilier le différent survenu au sujet de la succession de Baviere, a enfin conduit cette affaire au point qu'aujourd'hui le baron de

Breteuil, ambassadeur de France, & le prince de Repnin, ambassadeur de Russie, arrivent à la ville de Teschen, dans la Haute-Silésie, qui a été choisie pour y tenir le congrès. Le comte Philippe de Cobenzl, conseiller intime & vice-président au département de la banque, est parti le 8 pour s'y rendre de la part de notre cour, à la place du comte Louis de Cobenzl, ci-devant ministre impérial à Berlin, qu'une maladie imprévue retient ici; & de la part du Roi de Prusse le baron de Riedesel

Sainte-Marie, actuellement ville libre de Hongrie (a), qui avoit déjà fait agréer à l'Impératrice-Reine une centaine de chevaux pour le service de ses armées, lui a présenté encore cinq mille ducats destinés au même objet. Cette auguste Souveraine voulant reconnoître le zèle des habitans de cette ville, & leur donner une marque perpétuelle de sa satisfaction, vient de leur permettre de donner à leur ville le nom de Thérésianople.

BERLIN (le 12 Mars.) Son Exc. Mr. le baron de Schulenbourg, ministre intime d'état & de guerre, a reçu de la part du Roi notre Souverain la lettre suivante :

“ Mon

(a) Ville située entre le Danube & la Theiss, à 12 lieues ouest de Segedin; lorsque je la vis en 1768, ce n'étoit encore qu'un grand village, où il n'y avoit de remarquable qu'un couvent de Récollets.

“ Mon cher Schulenburg, je vous in-
 „ forme que la paix est déjà signée : ainsi
 „ d’après cet avis vous n’avez qu’à prendre
 „ les arrangemens convenables pour suspen-
 „ dre tous fraix ultérieurs. Notifiez cela en
 „ mon nom à tous les départemens, afin
 „ qu’ils puissent également s’y conformer „
Je suis votre affectionné Roi, FREDERIC.

Depuis cette nouvelle le prix du grain a diminué de dix grosch par boisseau. Une estafette, arrivée de Breslau le 6 de ce mois au soir, a apporté la nouvelle positive, qu’après l’arrivée du Roi, qui étoit attendu le même jour à Breslau, l’armistice seroit incessamment publié. Nous apprenons qu’un courrier de Breslau a apporté le 5 le même avis à Dresde, & que le 7 il y est venu un second exprès avec ordre de cesser toutes hostilités à compter du 10 Mars. Il n’est pas encore certain qu’une des conditions de cet armistice sera, que les postes occupés respectivement sur le territoire ennemi seront évacués de part & d’autre. Tandis que le général de Wurmsfer se maintient à Rückerts, Reinertz & Lewin dans le comté de Glatz, le général comte d’Anhalt est depuis le 17 Février avec 8 bataillons & 10 escadrons en possession du district de Braunau en Bohême, où il fit à son entrée 2 officiers & 52 soldats, la plupart Croates, prisonniers.

On nous mande de la Haute-Silésie un événement fâcheux. Le 28 du mois dernier, le comte de Stein, général autrichien, est venu avec 15 bataillons d’infanterie & 3

régimens de cavalerie pour surprendre la ville de Neustadt en Haute-Silésie, & l'a sommée de se rendre; mais sur le refus du colonel de Winterfeld qui y commandoit, l'ennemi a canonné la ville, où le feu a pris par malheur, sans qu'il ait été possible de l'éteindre, & les pauvres habitans sont réduits à la dernière misère. Le régiment du Prince de Prusse, qui a donné des preuves de sa bravoure, en sortit pour aller rejoindre l'armée, & n'a essuyé aucune perte dans sa retraite.

MUNICH (*le 10 Mars.*) Dans la nuit du 4 au 5, les ministres qui résident ici, ont eu l'avis authentique de la paix. Le lendemain, on reçut un courier expédié de Breslau par Mr. le comte de Tœring-Seefeld, avec la nouvelle que les préliminaires de la paix avoient été signés. Le 6, un 2^e. courier a confirmé cet événement. Le bruit est général que Mr. le comte de Kœnigsfeld est nommé pour assister au congrès de Teschen de la part du Sérénissime Electeur Palatin, en sa qualité de Duc de Bavière, & que Mr. le comte de Tœring-Seefeld restera à Breslau, auprès de Sa Majesté le Roi de Prusse.

P A Y S - B A S .

LA HAYE (*le 15 Mars.*) Avant la clôture que les Etats de Hollande & de West-Frise ont faite le 5 de leur séance extraordinaire, pour commencer aujourd'hui leur

Assemblée ordinaire, une députation du corps des négocians de Rotterdam a présenté le 26 Février à Leurs Nobles & Grandes-Puissances une requête pour demander leur appui en faveur d'une autre requête, qu'ils présentèrent le même jour aux Etats-généraux. Dans cette dernière requête les négocians de Rotterdam exposent d'une manière très-pressante les suites funestes, qui résulteront pour le commerce général de cette république de l'exécution de l'arrêt du conseil d'état de S. M. très-Chrétienne du 12 Janvier; mais particulièrement pour celui de Rotterdam; vû l'exemption du droit de frêt & de tonnage, accordée par ce Monarque aux navires appartenans aux négocians d'Amsterdam & de Haerlem. Outre le désavantage déjà très-considérable, que cette différence doit produire pour les bâtimens rotterdamois, & qui s'accroît encore infiniment, si S. M. Très-Chrétienne faisoit publier le nouveau tarif annoncé par cet arrêt, les négocians de Rotterdam représentent le tort immense, que leur causera l'interruption absolue de leur commerce avec la Grande-Bretagne par les ordres que S. M. Très-Chrétienne a donnés, de saisir & de conduire dans les ports de France tous les navires hollandois, destinés pour les ports de la Grande-Bretagne ou en revenant, d'examiner la propriété des effets chargés, & de confisquer tous ceux qui appartiennent aux sujets de S. M. Britannique; de sorte que, par la décadence totale du commerce avec la France & l'Angleterre,

„ un nombre immense de personnes se
 „ trouveront réduites à la mendicité &c „
 Effectivement les lettres , que l'on reçoit de-
 puis quelques ordinaires des Ports de Fran-
 ce , ne prouvent que trop , que les craintes
 des négocians de Rotterdam ne sont nul-
 lement chimériques. Les navires l'Egyptien
 & le Paquebot de Middelbourg , allant l'un
 & l'autre sous pavillon hollandois de Lon-
 dres à Ostende , ont été conduits à Dunker-
 que par deux corsaires du même port ; &
 l'on croïoit , que les cargaisons seroient dé-
 clarées de bonne prise comme appartenantes
 aux Anglois. Le navire hollandois , le Bien-
 Aimé , allant d'Ostende à Dunkerque , a aussi
 été saisi par des corsaires françois ; mais il
 est apparent , qu'il sera rendu aux proprié-
 taires.

On apprend de Rotterdam que la nuit du
 10 au 11 de ce mois , vers les 2 heures du
 matin , le feu éclata dans une maison située
 dans la petite rue , dite des potiers. Comme
 les eaux étoient extrêmement basses , on ne
 put aussi promptement apporter tout le se-
 cours possible , quoiqu'un chacun montrât
 tout le zele & l'activité capables d'arrêter le
 progrès des flammes , qui embrasèrent d'a-
 bord les deux maisons voisines , & ensuite un
 grand édifice qui étoit destiné à servir de
 magasin , & rempli de thé , café , froment ,
 huile de lin & de chanvre. En fort peu de
 tems ces édifices n'offrirent plus qu'un em-
 braquement affreux ; les flammes passerent en-
 suite à un bâtiment chargé d'huile de lin ;

1. Avril 1779.

537

mais on parvint, à force d'efforts, à conserver le corps du bâtiment avec sa charge, il n'y eut que son grand mât & tous ses agrès de brûlés; vers les sept heures on eut aussi le bonheur d'arrêter les progrès des flammes, qui, indépendamment des maisons susdites, ont aussi consumé douze autres petites maisons, & considérablement endommagé un grand nombre d'autres. Personne n'a heureusement perdu la vie par ce funeste accident; mais on peut juger de la perte qu'il a causée, vu que le dommage est évalué à près de 700,000 florins.

F R A N C E.

PARIS (*le 15 Mars.*) Le Roi vient d'accorder l'abbaye de Chaage, Ordre de St. Augustin, diocèse de Meaux, qui étoit en économat, & qui est de plus de 10 mille livres de revenu, au comte Onesti, neveu & camérier-secrétaire du Pape, chargé de porter ici les langes bénits pour Madame, fille du Roi. L'abbé Grain de Saint-Marfault, aumônier ordinaire de Madame Adélaïde, a succédé au feu évêque de Meaux, dans la place de premier-aumônier de cette Princesse. — Sa Majesté voulant marquer sa satisfaction au sieur Groigniard, ingénieur-constructeur en chef de la marine, qui a construit à Toulon une forme ou bassin pour y radouber les vaisseaux, l'a nommé ingénieur-général de la marine, ayant grade & rang de capitaine de vaisseau & de port:

Mm 3

elle a aussi accordé des lettres d'anoblissement aux sieurs Coqulomb & Guignace, ingénieurs - constructeurs en chef, le premier à Toulon, le second à Brest, en récompense de leurs services & de leurs talens distingués dans la construction de vaisseaux.

— Il paroît une ordonnance du 10 Décembre dernier, par laquelle le Roi permet à Mr. le Prince de Nassau-Siegen d'armer contre les ennemis de l'état, & de lever à cet effet un corps de volontaires qui portera le nom de *Volontaires de Nassau*. Il aura la formation que le Prince croira la plus propre pour les expéditions auxquelles il sera destiné. Ce Prince en aura l'inspection absolue, & pourra donner & ôter tous les emplois. En attendant, Sa Maj. veut que le tems que tous les officiers de ce corps serviront, soit compté pour leur avancement; & elle leur accorde, tant qu'ils y seront, les mêmes prérogatives, honneurs & privilèges qu'aux autres officiers de ses troupes de marine. De tous les jeunes gens qui ont voulu entrer dans ce corps, composé d'infanterie, d'artillerie & de dragons, 80 sont destinés à former la garde du Prince de Nassau. Le Roi lui donne de l'artillerie de terre : il est passé pour lui dernièrement par cette ville vingt piéces de canon venant de l'arsenal de Metz. La jeuneffe a été invitée par des affiches à servir sur nos vaisseaux en qualité de matelots - novices pour quelque tems que ce soit, à condition de devenir libres dès que le vaisseau se désarmera. Des

officiers du corps royal de la marine paient ici les fraix de la route jusqu'au port. On apprend de Brest, que dans la nuit du 27 au 28 du mois dernier, le feu a pris au vaisseau le Roland, de 64 canons, en armement dans ce port. Cet accident est arrivé par la négligence d'une sentinelle, qui a perdu de vûe, pendant quelque tems, le fanal de la porte de la grand'chambre, qui étoit confié à sa garde. La mèche de la lampe étant tombée dans le fond du fanal, où se trouvoit une assez grande quantité d'huile répandue, y a communiqué le feu. La chaleur aiant fait fondre les soudures, le fanal est tombé sur le pont: l'huile enflammée s'y est étendue & a mis le feu à la cloison de la chambre: l'incendie s'est bientôt communiqué au pont du gaillard & à tous les hauts; & peu de tems après, il a été général. Les secours les plus prompts & les mieux ordonnés, par le commandant, l'intendant & les officiers de la marine, n'ont pu empêcher que le vaisseau, ainsi que la frégate le Zéphir, de 26 canons de 8, qui y étoit amarrée, & lui servoit d'entrepôt, n'aient été totalement consumés; mais les manœuvres qui ont été exécutées avec autant de prudence que de hardiesse, ont sauvé les vaisseaux qui étoient voisins de l'incendie. Heureusement il ne faisoit point de vent, & la Mer étoit haute. Les officiers de mer & de terre ont dirigé les secours avec le plus grand ordre; & plusieurs marins employés dans le port ont donné des preuves de la plus grande

intrépidité, dans les manœuvres périlleuses que leurs officiers leur ont fait exécuter.

Mr. de l'Archantel, qui commandoit le Roland, a dit à Mr. le ministre de la marine que si le commandement de tous les vaisseaux étoit donné pour cette campagne; il ne vouloit pas cependant manquer de la faire, qu'il se contenteroit de commander une frégate, au cas qu'il en reste à nommer, ou qu'il serviroit avec bien du plaisir sur le vaisseau de Mr. le comte d'Orvilliers.

La frégate du Roi la Courageuse, commandée par le sieur de la Rigaudiere, est entrée le 27 Février à l'isle d'Aix, avec une prise angloise : c'est le corsaire le Vaillant, de Bristol, de 24 canons, dont 18 de 6 livres, & 6 de 3, & de 120 hommes d'équipage. On mande de Saint-Jean-de-Luz, le 26 Février, que le corsaire le Hafard, de ce port, capitaine Jean Detchepare, s'est emparé & a conduit à Vigo un brigantin anglois d'environ 8 tonneaux.

Le corsaire du Havre le Necker, capitaine Cornelis-Jacques Bart, a mouillé le 23 Février à Cherbourg, avec le bâtiment anglois l'Union, dont il s'étoit emparé la veille : cette prise est un brick d'environ 120 tonneaux, chargé d'oranges aigres. — Le corsaire la ville de Honfleur, de 14 canons de 4 livres de balle, de 20 pierriers & 160 hommes d'équipage, attaqué le 19 Février à neuf heures du matin, par deux corvettes du Roi d'Angleterre, l'une de 16, l'autre de 14 canons, a relâché au port de Honfleur

1. Avril 1779.

541

à la suite d'un combat très-vif qui a duré sept heures & demie, toujours entre deux feux, ce qui fait beaucoup d'honneur au capitaine, qui se trouvant trop foible, a pris le parti de se retirer à la faveur du brouillard & de la nuit. Il a eu 10 hommes blessés; & son bâtiment, qui a besoin de réparations, ne pourra pas remettre en mer avant quinze jours. — On écrit de l'Orient du 26 Février, qu'il y est entré un brigantin anglois d'environ 70 tonneaux, qui a été pris le 17 de ce mois dans l'O. N. O. d'Ouessant, à 80 lieues au large, par la flûte du Roi la Ménagère, commandée par le sieur Dolabaratz, lieutenant de vaisseau. On apprend également de Saint-Malo du 27, que le navire la Marquise de Brancas de ce port, armé de 9 canons de 6 livres, capitaine Bodin-Desplantes, a mouillé sur le cap Frehel. Ce bâtiment, parti de St. Domingue sous le convoi de la frégate du Roi la Concorde, a été attaqué à la Sonde par un corsaire de 18 canons, avec lequel il s'est battu pendant deux heures. Ce corsaire ayant été démâté, a été forcé d'abandonner la Marquise de Brancas, qui n'a perdu aucun homme.

On est assuré que Mr. le comte du Chafault fera assez bien rétabli pour reprendre au printemps le commandement du vaisseau la Couronne: il est toujours à sa terre à dix lieues de Nantes. — La légion de Mr. le duc de Lauzun, commandée par Mr. du Chemin, brigadier des armées du Roi, qui

étoit lieutenant-colonel de la légion roïale, a reçu ordre de s'embarquer le 26 du mois dernier. Le détachement de cette légion envoyé d'ici à Oleron, a perdu une partie de ses équipages en allant de cette île à Brest. L'escadre qui la transporte à l'île de France, est, comme on l'a dit, composée du vaisseau neuf l'Annibal, de 74 canons, que monte le chevalier d'Arzac de Ternay, chef d'escadre; du Diadème de 74, commandé par Mr. de Cillarç de Surville; de l'Amphion de 50, commandé par Mr. de Trobiane; outre lesquels elle doit encore être jointe à Brest par le Sévere de 64, par le Broglia, de 64, par les Bons-Amis de 60, & par les frégates la Gentille & l'Amazone de 36 à 40. Il doit partir avec cette escadre, dont le moment du départ n'est pas fixé, une flotte marchande de plus de cent voiles. Nous avons déjà à l'île de France ou en Asie les vaisseaux le Brillant & le Flamand, de 64 canons.

Il est arrivé plusieurs lettres de Port-au-Prince, qui portent en substance que le comte d'Estaing poursuivoit, depuis qu'il avoit quitté Boston, le commandant Hotham, qui ne le précédoit que de 60 lieues; mais il a si bien caché sa destination, qu'après s'être joint à l'amiral Barrington, ils ont pris possession de Sainte-Lucie, & ont travaillé tout de suite à s'y fortifier. Dans la tentative que Mr. d'Estaing a faite inutilement pour la reprendre l'épée à la main, c'est le régiment d'Armagnac, à la tête duquel étoit le comte de Löwenthal, & le détachement

achement de Haynaut, qui ont le plus souffert; les volontaires ou troupes bourgeoises de la colonie, n'ont pu tenir contre les Anglois, deux redoutes de 24 canons chacune soutenoient leurs vaisseaux. On assure que l'entreprise n'a échoué que par le trop d'empressement, que le comte d'Estaing a mis dans cette entreprise, sans avoir égard aux représentations du marquis de Bouillé & des autres officiers supérieurs, & sans avoir fait les arrangemens nécessaires, aiant ordonné l'embarquement & étant parti dès le jour même qu'on reçut à la Martinique la nouvelle de la prise de Ste. Lucie. C'est ce que l'on trouve entr'autres dans une lettre de la Martinique du 1er. Janvier, qui contient une relation détaillée de cette malheureuse expédition. Dans une autre de la même isle en date du 15 Janvier, il est dit, " que le comte d'Es-
 „ taing, s'étant déterminé à ne plus rien en-
 „ treprendre sans avoir écouté les avis des
 „ officiers de terre & de mer, leur avoit
 „ communiqué ses idées dans un conseil de
 „ guerre, qu'il avoit tenu; & qu'ensuite
 „ du résultat, qui y avoit été pris, il étoit
 „ parti avec sa flotte, (excepté le Tonnant,
 „ de 80 canons), après avoir pris à bord
 „ des troupes & de l'artillerie „. On dit ici
 que si Mr. d'Estaing a le bâton de maré-
 chal, il ne fera pas du bois de Ste. Lucie.
 Le goût des calembours, si fort accrédités
 par Mr. de Voltaire, n'est pas encore passé,
 comme on voit.

On a appris de quelques navires récem-
 ment

ment arrivés de la Martinique , que le comte d'Estaing avoit quitté la baie du Fort-Royal le 15 Janvier, dans le dessein de combattre l'escadre angloise , qui est sous les ordres de l'amiral Byron. Quelques-uns prétendent qu'il doit faire une nouvelle tentative sur l'isle de Ste. Lucie. Mais d'autres nouvelles nous annoncent la perte de l'isle de St. Eustache , possédée en commun par les François & les Hollandois. Les habitans ont obtenu une capitulation honorable ; il n'y avoit point de troupes. Deux flottes marchandes parties des isles sans convoi ont été malheureuses en rencontres ; plus de 30 navires ont été amenés en Angleterre.

On ne reçoit de tous les ports de ce royaume , qu'avis de constructions de nouveaux navires , qu'on équipe avec toute l'ardeur & la promptitude possibles. Ce qu'il y a , au reste , de constant , c'est qu'on peut juger de l'état respectable de notre marine par une liste qui circule ici du nombre des vaisseaux & autres bâtimens armés en guerre que nous avons actuellement , tant en Europe que dans différentes parties du monde , & qui consistent , savoir , en quatre vaisseaux de 100 pieces de canon , huit de 80 , quarante-un de 74 , deux de 70 , vingt-quatre de 64 , & quatre de 50 ; en tout 83 vaisseaux de ligne. Deux frégates de 40 pieces , neuf de 36 , douze de 34 , vingt-cinq de 32 , dix-sept de 26 , & une de 24 ; en tout 66 frégates. Quinze corvettes depuis 10 jusqu'à 20 pieces. Six hourques depuis 6 jusqu'à 14

pieces, quatorze cotters depuis 12 jusqu'à 18, quatre chebecs de 20 pieces, treize chaloupes armées, cinq galiotes à bombes, douze galeres, dix prames depuis 20 jusqu'à 38 pieces, vingt-cinq flûtes depuis 14 jusqu'à 32 pieces, & neuf fenaults depuis 4 jusqu'à 12 pieces; ce qui forme au total un nombre de deux cents soixante deux navires de guerre de différentes grandeurs.

Les Ordres de St. Louis & de St. Lazare viennent de subir quelques changemens, qui ne sont que les avant-coureurs d'une réforme plus considérable encore, dont il a déjà été question dans différens tems, mais dont l'exécution étoit réservée au regne de Louis XVI. Le plan de S. M. est évidemment d'accroître l'émulation dans tous les Ordres de l'état, de multiplier les récompenses & d'ajouter un nouveau prix aux distinctions, par la maniere dont elles seront accordées. D'après des motifs si dignes de sa sagesse, elle se propose, dit-on, de donner à l'Ordre de St. Michel une nouvelle formation, qui la rende susceptible de récompenser les services civils de tous les Ordres de l'état. On prétend que la couleur du ruban sera changée, & que l'Ordre sera partagé en deux classes, dont la premiere portera le cordon en écharpe avec une croix en broderie sur les habits, & la seconde le portera suspendu au col & sans broderie sur les habits. Pour donner à cet Ordre plus d'éclat, les récipiendaires feront preuve de trois degrés de noblesse, mais les services réels seront les principaux titres

pour y être admis; le Roi se réservant même de dispenser des preuves de noblesse, & d'anoblir ceux dont les services extraordinaires auront mérité l'applaudissement général.

Un colonel au service de Pologne s'est tué il y a quelques jours d'un coup de pistolet sur le boulevard. Il a exécuté cet acte de folie avec beaucoup de flegme. Ses amis qui l'avoient été voir peu de jours auparavant, n'ont rien remarqué en lui qui pût leur faire soupçonner son mauvais dessein. Ses affaires étoient en assez bon ordre. & par une lettre trouvée sur lui, il faisoit part de ses dernières dispositions à Mr. le marquis de Mirabeau son ami. Ce colonel travailloit depuis longtems avec l'abbé Baudeau aux ouvrages des économistes. Mr. l'évêque de Wilna lui faisoit en outre une pension (a).

L'Académie françoise a tenu le 4 Mars une séance publique pour la réception du sieur Ducis, successeur du sieur de Voltaire. Le récipiendaire a fait son discours de remerciement, auquel a répondu l'abbé de Radonvilliers, faisant les fonctions de directeur. Le sieur Marmontel a lu ensuite un discours en vers sur le *désir que nous avons de*

(a) Il est fâcheux que les vûes d'humanité & de bienfaisance, qui dirigent ces profonds économistes, n'aient pas assez d'efficace pour conserver à eux-mêmes l'amour de la vie. que le plus petit degré de religion conserve dans l'ame des idiots.

I. Avril 1779.

647

nous survivre; & le sieur d'Alembert, un discours sur les bustes de Voltaire & de Moliere, qui étoient exposés l'un & l'autre aux yeux de l'assemblée. Le sieur Saurin a terminé la séance par des vers adressés à l'ombre du sieur de Voltaire.

En ce moment on vient d'apprendre la fâcheuse nouvelle de la prise de Pondichéry par les troupes de la compagnie angloise; la capitulation a été signée le 17 Octobre, après un siege de deux mois & dix jours.

M O R T S.

Henry Howard, comte de Suffolk & Berkshire, vicomte Andover, chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, secretaire d'état, au département du Nord &c, est mort à Bath le 5 Mars, âge de 39 ans & 10 mois.

Louis-Constantin prince de Rohan, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, évêque & prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, prince de l'Empire, commandeur de l'Ordre du St. Esprit, abbé commendataire des abbayes royales de Lyre, Ordre de St. Benoit, congrégation de St. Maur, diocèse d'Evreux, & de St. Epvre, Ordre de St. Benoit, congrégation de St. Vanes, diocèse de Toul; est décédé à Paris le 11 Mars, dans la 82. année de son âge.

Ignace, comte de Spauër, Pflaum & Valcer, qui, coadjuteur depuis 1775, avoit succédé il y a deux mois dans ce siege au comte Léopold de Spauër, est mort d'apoplexie, le 2 Mars à Brixeh, à l'âge de 49 ans.

Dans le dernier Journal p. 425, l. 31, on verra, s'il se peut, on voit.

T A B L E.

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	501
		<i>Smyrne.</i>	502
RUSSIE.	(<i>Petersbourg.</i>	503
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	504
ESPAGNE.	{	<i>Madrid.</i>	505
		<i>Gibraltar.</i>	508
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	509
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	511
DANNEMARCK.	(<i>Copenhagen.</i>	519
ITALIE.	{	<i>Rome.</i>	520
		<i>Milan.</i>	522
		<i>Genes.</i>	523
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	524
ALLEMAGNE.	{	<i>Ratisbonne.</i>	528
		<i>Vienne.</i>	529
		<i>Berlin.</i>	532
		<i>Munich.</i>	534
PAYS-BAS.	(<i>La Haye.</i>	534
FRANCE.	(<i>Paris.</i>	537
		<i>Morts.</i>	547